

● ALGÉRIE- ITALIE



Tebboune reçoit un appel téléphonique de Meloni

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● ALGÉRIE- ESPAGNE

Sayoud reçoit l'ambassadeur d'Espagne

(P3)



● PÉTROLE

Le Brent s'établit à 89,69 dollars le baril

(P4)

LORS D'UN ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

Le Président Tebboune annonce de nouvelles hausses de salaires, fait le point sur les incendies et cadre les relations avec la France

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ordonne aux services de sécurité l'ouverture d'une enquête «très approfondie» sur l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à Alger. « J'ai ordonné aux services de sécurité une enquête très approfondie, à partir du planton jusqu'au plus haut responsable » de cet établissement afin de mettre toute la lumière sur cette tragédie, a déclaré le président de la République hier, lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux.

(Lire en Page 3)



● TOURISME

Miser sur l'initiative privée et la créativité pour renforcer l'attractivité du secteur

(P5)



● EXPANSION DES COLONIES ET POURSUITE DE LA GUERRE GÉNOCIDAIRE EN PALESTINE OCCUPÉE

La Conférence des affaires palestiniennes appelle à une action internationale urgente

(P12)

Allemagne : un panneau mentionnant la prière du vendredi vandalisé par des inconnus



Un panneau indiquant l'horaire de la prière du vendredi à la mosquée de Penzberg, en Haute-Bavière en Allemagne, a été vandalisé dans la nuit de dimanche à lundi par des inconnus qui l'ont recouvert de peinture noire, selon les informations relayées par le quotidien turc Nouvelle Aube. La police a ouvert une enquête pour dégradation de biens. Aucun suspect n'avait encore été identifié. Nettoyé après les faits, le panneau est désormais de nouveau lisible. L'imam de la communauté musulmane locale, Benjamin Idriz, a exprimé sa tristesse face à cet acte, qu'il considère comme une manifestation d'intolérance et d'hostilité envers les musulmans. Le maire de Penzberg, Thomas Kopf, a également réagi, affirmant savoir clairement qui se situait « du côté radical » dans cette controverse et soulignant qu'il ne s'agissait pas de la communauté musulmane. Installée la semaine dernière à l'entrée de la ville, la signalétique mentionne l'heure de la prière musulmane du vendredi aux côtés des horaires des offices catholique et protestant. Elle comporte également un pictogramme bleu représentant une mosquée. Présentée comme une première en Allemagne, cette initiative vise, selon la municipalité, à refléter la diversité religieuse de la ville et à favoriser le dialogue entre ses habitants. « La diversité rassemble », avait déclaré la municipalité sur les réseaux sociaux, estimant qu'une bonne cohabitation reposait sur l'ouverture et la rencontre. Selon Benjamin Idriz, le projet avait été proposé à l'automne dernier lors d'une réunion annuelle entre les autorités municipales et les différentes communautés religieuses de Penzberg.

Incendies en France : plus de 13 000 entreprises évacuées en Gironde

Plus de 13.000 entreprises ont été évacuées en Gironde et ne peuvent plus exercer normalement leur activité en raison des incendies, a annoncé ce lundi le ministre de l'Économie Roland Lescure. « On est à leurs côtés », a-t-il assuré, qualifiant la situation de catastrophe écologique et sociale, mais aussi de « coup de tonnerre économique » pour la région. À l'issue d'une réunion d'urgence à Bercy avec les acteurs économiques du Sud-Ouest, le ministre a annoncé que les entreprises directement touchées par les flammes, comme celles subissant les conséquences des incendies dans les zones concernées, pourront recourir au chômage partiel. Les assureurs se sont par ailleurs engagés à prendre en charge, selon les contrats, jusqu'à trois semaines de frais de relogement pour les personnes évacuées de leur résidence principale en Gironde, dans les Landes et dans le Var. Cette couverture pourra s'appliquer même si le logement n'a pas été endommagé. Sa durée dépendra de la période pendant laquelle l'accès au domicile restera interdit. Ces mesures interviennent alors que l'incendie en Gironde a parcouru 42.000 hectares et entraîné l'évacuation d'environ 220.000 personnes. Le tourisme et les transports sont particulièrement touchés : 45 campings, représentant près de 40.000 vacanciers, ont été évacués, tandis que plusieurs liaisons ferroviaires et routières restent interrompues.

Washington : plusieurs personnes blessées par balle au Seattle Center

Plusieurs personnes ont été blessées par balle dimanche au Seattle Center, dans l'État américain de Washington, a déclaré la police. Le département de police de Seattle a indiqué sur la plateforme de réseau social X que les policiers enquêtaient sur une fusillade faisant « plusieurs victimes » et a vivement conseillé au public d'éviter le secteur. Les autorités n'ont pas immédiatement fourni de détails concernant le nombre ou l'état de santé des victimes, ni précisé si un suspect avait été interpellé. Des images circulant sur les réseaux sociaux semblaient montrer les forces de l'ordre évacuer un individu de la zone, mais les responsables n'ont pas confirmé si cette personne était liée à la fusillade. Le Seattle Center, situé près de l'emblématique Space Needle de la ville, une tour d'observation construite pour l'Exposition universelle de 1962, accueillait ce week-end le festival annuel Bite of Seattle, qui réunit des centaines de restaurateurs locaux et des concerts en direct.

CAN Féminine 2026 : victoire de l'Algérie devant le Sénégal (2-0)

La sélection algérienne féminine de football a réussi son entrée en lice à la 14e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant devant son homologue du Sénégal sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), dimanche, pour le compte de la 1ère journée du groupe A. Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par les joueuses Marine Dafeur (42e sur penalty) et Melissa Bethi (88e). L'équipe nationale féminine dispute cette CAN-2026 avec l'ambition de franchir un nouveau palier, après avoir atteint pour la première fois de son histoire les quarts de finale lors de la précédente édition.



Cette édition regroupera 16 pays pour la première fois de l'histoire de la compétition, réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Les quatre demi-finalistes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde 2027, dont la phase finale aura lieu au Brésil.

La compétition ne s'arrêtera toutefois pas là pour les équipes éliminées en quarts de finale. Celles-ci participeront à une série de rencontres destinées à désigner les deux représentants africains qualifiés pour les barrages intercontinentaux du Mondial.

RDC : les cas d'Ebola dépassent les 3 000, l'épidémie poursuit sa propagation

La République démocratique du Congo (RDC) a franchi le seuil des 3 000 cas confirmés d'Ebola, selon les chiffres officiels publiés samedi par les autorités sanitaires. Le pays recense désormais 1 354 décès, tandis que 556 personnes ont été déclarées guéries et 755 patients restent hospitalisés ou placés en isolement, dans un contexte marqué par une propagation rapide de la maladie et des difficultés croissantes pour contenir l'épidémie.

Cette actualisation intervient seulement trois jours après l'annonce du dépassement du seuil des 1 000 décès. Depuis, l'épidémie a poursuivi sa progression et touche désormais cinq provinces du pays, faisant de cette flambée épidémique la plus rapide jamais documentée en termes d'augmentation des cas et de mortalité.

Les autorités sanitaires sont confrontées à des défis majeurs pour freiner la propagation du virus. L'épidémie sévit principalement dans l'est de la RDC, une région en proie à un conflit armé, où l'insécurité complique les opérations de dépistage, de surveillance, d'isolement des malades et de recherche des personnes contacts.

La réponse sanitaire est également fragilisée par un mouvement de grève déclenché par une centaine d'agents de santé du centre de traitement de Bunia, considéré comme l'épicentre de l'épidémie. Les soignants dénoncent le non-paiement de leurs primes de performance, une situation qui perturbe la prise en charge des patients et risque d'affecter davantage les efforts de lutte contre la maladie. L'épidémie est provoquée par la souche Bundibugyo du virus Ebola, une variante pour laquelle il n'existe actuellement ni vaccin homologué ni traitement spécifique. Cette absence d'outil thérapeutique complique la réponse médicale face à une maladie hautement contagieuse et potentiellement mortelle.

Dans ce contexte, une avancée scientifique suscite toutefois un certain espoir. Le Groupe de recherche sur les vaccins de l'Université d'Oxford a annoncé qu'un premier volontaire avait reçu une dose d'un vaccin expérimental mis au point en urgence contre la souche Bundibugyo. Cet essai marque une étape importante dans les recherches visant à développer un moyen de prévention contre cette variante du virus.

Alors que le nombre de contaminations continue d'augmenter, les autorités sanitaires poursuivent leurs efforts pour limiter la propagation de l'épidémie, tout en faisant face aux défis sécuritaires, logistiques et humains qui entravent la réponse sur le terrain.

Le Tchad se retire de la Cour pénale internationale

Le gouvernement tchadien a annoncé, hier, le retrait du Tchad de la Cour pénale internationale (CPI). « Le ministère des affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger informe l'opinion nationale et internationale qu'en date du 27 juillet 2026, le gouvernement de la République du Tchad a notifié au Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, dépositaire du Statut de Rome, sa décision souveraine de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, conformément aux conditions et modalités prévues à l'article 127 dudit Statut », a indiqué un communiqué du ministère tchadien des Affaires étrangères publié sur son site officiel d'information. « Cette décision est l'aboutissement d'un examen approfondi du fonctionnement de la Cour pénale internationale depuis son entrée en fonction en 2002 ainsi que son bilan, dont l'efficacité est demeurée limitée et à géométrie variable au regard des attentes qui avaient présidé à sa création », a expliqué la même source, ajoutant que « les statistiques publiées par la Cour elle-même sont particulièrement révélatrices de la sélectivité indéniable érigée en principe, que cette sélectivité soit voulue ou subie ».

Toujours selon le gouvernement tchadien, « depuis son entrée en activité, la Cour a ouvert treize (13) enquêtes, dont les premières ont successivement concerné l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Darfour (Soudan), la République centrafricaine, le Kenya, la Libye, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burundi avant l'ouverture progressive de situations dans d'autres régions du monde ».

Evoquant les données de la Cour mises à jour le 11 mai 2026, le gouvernement tchadien constate que la CPI « ne compte que sept (7) personnes détenues, dont six (6) sont poursuivies dans des situations africaines et une (1) seule dans une situation située hors du continent africain ».

Selon N'Djaména, « pris dans leur ensemble, ces éléments objectifs expliquent la perception, largement partagée au sein de nombreux Etats et de leurs opinions publiques, d'une concentration durable de l'activité judiciaire de la Cour sur le Sud global en général et le continent africain en particulier, victimes consentantes d'une forme d'instrumentalisation politique de la CPI ».

A ce jour, deux pays ont déjà finalisé le processus de leur retrait de cette Cour. Il s'agit du Burundi en 2017 et des Philippines en 2019.

LORS D'UN ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

Le Président Tebboune annonce de nouvelles hausses de salaires, fait le point sur les incendies et cadre les relations avec la France

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ordonne aux services de sécurité l'ouverture d'une enquête « très approfondie » sur l'incendie de l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia à Alger. « J'ai ordonné aux services de sécurité une enquête très approfondie, à partir du planton jusqu'au plus haut responsable » de cet établissement afin de mettre toute la lumière sur cette tragédie, déclare le président de la République hier, lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux.

TEBBOUNE ANNONCE DES HAUSSES DE SALAIRES

Dans son entretien périodique avec les représentants de la presse algérienne et suite à des questions sur la revalorisation des pensions de retraite, le président Tebboune annonce une nouvelle hausse du salaire national minimum garanti (SNMG), ainsi qu'une augmentation des salaires.

« POURSUIVRE LE DIALOGUE AVEC LES PARTIS POLITIQUES »

Sur un autre plan, le président Tebboune tient à saluer les efforts des différents intervenants et acteurs face aux incendies enregistrés dans certaines wilayas, citant en particulier les images de solidarité façonnées par les agents de la Protection civile en train de rafraîchir leurs collègues de Sonelgaz, lorsque ces derniers s'affairaient à rétablir une panne d'électricité à côté d'un foyer d'incendie encore actif. « Ce sont des images que vous ne verrez qu'en Algérie », soutient-il, avant d'annoncer que « des mesures seront prises pour encourager les agents du terrain ». En outre, le président de la République s'est engagé à « poursuivre le dialogue avec les partis politiques ».

UNE « GUERRE FÉROCE » CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

Sur un autre registre, le président de la République affirme que l'Etat continuera de mener une « guerre féroce » contre les bandes de quartier, assurant que ces bandes seront «



vaincues ». Il tient, à ce propos, à rassurer toutes les familles algériennes au sujet de « la sécurité de leurs fils et de leurs filles ».

ALGÉRIE-FRANCE : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE TIENT À CLARIFIER AUX ALGÉRIENS, PLUSIEURS POINTS RELATIFS AUX RELATIONS AVEC LA FRANCE

Concernant les relations algéro-françaises, le président affirme n'avoir jamais réclamé de quota ni de nombre précis de

visas. Il n'a, d'ailleurs, jamais abordé ce sujet, soutient-il. Il dément aussi avoir exigé des excuses ou une quelconque indemnisation de la part de Paris. Le chef de l'Etat réaffirme « aux Algériens avant les amis français » que le Président algérien « n'a jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas, ou parlé de visas », de même qu'il « n'a jamais demandé d'excuses ou d'indemnisations », avant de conclure: « l'Algérie ne fera jamais la manche ».

Hamza B.

ALGÉRIE- ITALIE

Tebboune reçoit un appel téléphonique de Meloni



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

a reçu, lundi, un appel téléphonique de la présidente du Conseil des ministres italien,

Mme Giorgia Meloni, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. L'entretien a constitué une occasion pour passer en revue les excellentes relations bilatérales entre les deux pays, a ajouté la même source, soulignant que les deux parties ont exprimé leur entière satisfaction à ce sujet concernant notamment la coopération dans le domaine économique en général et de l'énergie en particulier. Elles ont également salué les progrès réalisés dans le cadre du plan (Mattei). Pour sa part, le président de la République a remercié Mme Giorgia Meloni

pour ses condoléances adressées à lui et à l'Algérie concernant l'incendie de l'Etablissement de l'enfance assistée. R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Dépôt des recours : un dispositif entièrement numérique pour accompagner les opérateurs économiques

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des dossiers et de l'accélération de leur traitement, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé samedi la mise en place d'un dispositif de réception électronique des recours et des préoccupations des opérateurs économiques valable jusqu'au 10 août 2026.

Cette décision intervient pour assurer plus de fluidité et de rapidité dans l'examen des demandes déposées par les acteurs économiques tout en réduisant les contraintes liées aux déplacements. Selon le communiqué du ministère, la réception physique des opérateurs au niveau du siège sera temporairement suspendue durant cette période. Tous les recours et préoccupations devront être transmis exclusivement par courrier électronique en fonction de la nature du dossier concerné.

Pour organiser ce dispositif le ministère a mis à disposition quatre adresses électroniques dédiées afin de faciliter le traitement et l'orientation des demandes vers les services compétents. L'adresse requete fonctionnement@mcepe gov dz, est réservée aux préoccupations et recours relatifs au programme prévisionnel d'importation du deuxième semestre. L'adresse requete revevente@mcepe gov dz, concerne l'importation pour la revente en l'état. L'adresse requete service@mcepe gov dz, est dédiée aux dossiers liés à l'importation de services.

Enfin l'adresse requete export@mcepe gov dz, est prévue pour les recours et préoccupations relatifs à l'exportation. Le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à transmettre leurs demandes accompagnées de l'ensemble des documents et renseignements nécessaires via l'adresse électronique correspondant à chaque catégorie.

Cette démarche vise à permettre aux services compétents d'examiner les dossiers, d'en assurer la prise en charge et d'y répondre dans les meilleurs délais.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'administration et de digitalisation des procédures engagée par le secteur.

Elle vise à offrir aux opérateurs un canal direct et traçable pour faire remonter leurs difficultés tout en garantissant une meilleure réactivité de l'administration. Pour les entreprises actives dans l'importation et l'exportation ce dispositif représente un outil pratique pour signaler les blocages, proposer des ajustements et obtenir des réponses rapides notamment dans le contexte de préparation du programme prévisionnel d'importation.

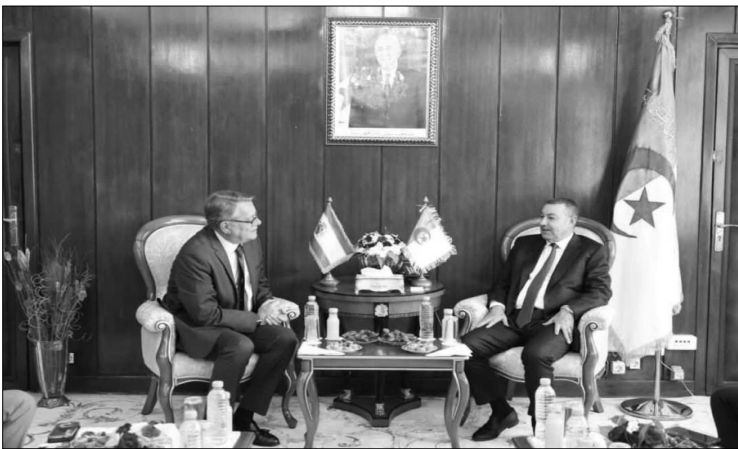
En généralisant la saisine électronique, le ministère du Commerce extérieur réaffirme sa volonté d'accompagner les opérateurs économiques de lever les obstacles administratifs et de soutenir la dynamique des échanges commerciaux ainsi que la promotion des exportations hors hydrocarbures.

R.N.

ALGÉRIE- ESPAGNE

Sayoud reçoit l'ambassadeur d'Espagne

Saïd Sayoud a reçu, lundi, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, à la demande de ce dernier. Cette rencontre entre Sayoud et Bachiller, qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, a permis d'échanger les vues sur les voies de développement des relations de coopération bilatérale, notamment en matière des transports, tous modes confondus, de la coopération sécuritaire et de la sécurité routière, mais aussi d'examiner les perspectives d'élargissement du partenariat entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. A cette occasion, Sayoud a souligné « l'attachement de l'Algérie à renforcer les relations de coopération avec le Royaume d'Espagne, étant un



pays ami, et à œuvrer à la promotion du partenariat bilatéral au mieux des intérêts communs », insistant sur l'importance de renforcer la formation, d'échanger les expertises et de tirer profit des expériences réussies dans les domaines d'intérêt commun. Lors de cette rencontre, les deux parties ont salué

« le niveau positif de la coopération établie entre l'Algérie et le Royaume d'Espagne », soulignant leur volonté commune de poursuivre son développement et de le hisser à des perspectives plus larges, de manière à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

R. N.

PÉTROLE

Le Brent s'établit à 89,69 dollars le baril

Le Brent, qui avait dépassé la barre des 100 dollars le baril la semaine dernière pour la première fois depuis fin mai, a reculé hier, de plus de 7% pour s'établir à 89,69 dollars le baril, tandis que le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) perdait 6,76% à 83,29 dollars.

Les États-Unis et l'Iran ont suspendu ce week-end leurs attaques respectives au Moyen-Orient et, bien que Téhéran revendique toujours le contrôle d'Ormuz, la trêve a entraîné une baisse des cours du pétrole qui soulage les investisseurs après la reprise des frappes au début du mois. Les conséquences à plus long terme de cette pause restent pour l'instant une inconnue, d'autant plus que les Houthis du Yémen, alliés de l'Iran, ont mis en place un nouveau blocus dans la mer Rouge. Le président américain Donald Trump s'est pour sa part déclaré ce lundi prêt à mener une "action militaire forte" en cas d'échec de la diplomatie. "Le marché semble être perpétuellement à la recherche de bonnes nouvelles provenant d'une région qui n'en fournit pourtant aucune", a déclaré John Evans, analyste chez PVM, ajoutant qu'il n'y a aucune garantie que le pétrole reprendra bientôt son cours depuis le Moyen-Orient. L'impact de ce répit des prix sur la poli-

tique monétaire reste en outre incertain. Si la Réserve fédérale américaine (Fed) devrait laisser ses taux inchangés mercredi, environ un tiers des opérateurs prévoient une hausse, ce qui laisse penser que le débat au sein de l'institution pourrait être intense.

Les marchés s'accordent davantage sur le retour de l'été et estiment à 80% la probabilité d'un relèvement des coûts d'emprunt en septembre.

"Si les tensions géopolitiques et pétrolières se poursuivent durant l'été, il (Kevin Warsh, président de la Fed, NDLR) ne pourra pas se contenter de tenir un discours de fermeté sur l'inflation sans passer aux actes", écrivent lundi les analystes d'ODDO.

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, en début de ce mois en cours, d'une nouvelle hausse collective de leur production de l'ordre de 188.000 barils de pétrole par jour (b/j) à compter du mois d'août prochain, tout en réaffirmant leur engagement à adopter une approche prudente afin de préserver la stabilité du marché.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production, à savoir l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

A l'issue de cette réunion, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, "les sept pays ont convenu de procéder, à compter du mois d'août 2026, à un ajustement collectif de leur production, par une augmentation globale de 188.000 barils par jour, dans le cadre de la reprise pro-



gressive des ajustements volontaires supplémentaires annoncés en avril 2023", a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

En vertu de cette décision, le niveau de production requis pour l'Algérie sera relevé de 6.000 barils par jour, pour atteindre 1.001 million de barils par jour à compter du mois d'août prochain, précise la même source. De son côté, l'Opep a indiqué, dans un communiqué publié sur son site web, que les ajustements volontaires supplémentaires pourraient être réintroduits, en partie ou en totalité, de manière progressive, en fonction de l'évolution des conditions du marché.

"Les sept pays continueront de suivre et d'évaluer de près les conditions du marché, dans le cadre de leurs efforts continus visant à soutenir sa stabilité", a indiqué

l'organisation soulignant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver toute la flexibilité nécessaire pour augmenter, suspendre ou inverser le processus de suppression progressive des ajustements volontaires de la production". L'Opep a également réaffirmé, dans son communiqué, l'engagement collectif des sept pays à assurer une conformité totale à la Déclaration de coopération, ainsi qu'à compenser intégralement tout volume de surproduction enregistré.

Les sept pays poursuivront la tenue de réunions mensuelles afin d'évaluer les conditions du marché, les niveaux de conformité et les mécanismes de compensation, ajoute le communiqué, qui précise que leur prochaine réunion est prévue le 2 août prochain.

Hamza B.

ALIMENTATION EN ÉNERGIE

Adjal salue les performances des travailleurs de Sonelgaz durant la vague de chaleur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté, hier, sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des projets stratégiques visant à renforcer le système électrique national et de respecter les délais impartis, en vue d'accroître les capacités de production d'électricité et d'assurer la continuité du service public, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors de la réunion de la

commission de coordination sectorielle qu'il a présidée, en présence des cadres du ministère, du P-DG par intérim du groupe Sonelgaz et de cadres du secteur, la réunion ayant été consacrée à l'évaluation de la mise en oeuvre des décisions et orientations issues des précédentes réunions, ainsi qu'à l'examen de nombre de dossiers prioritaires liés aux activités du groupe. A ce titre, le ministre a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les dif-

férents intervenants et de prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la mise en service des nouvelles installations, selon le calendrier arrêté, afin de répondre à la demande croissante en énergie et de renforcer la sécurité du réseau électrique national.

M. Adjal a, par la même occasion, salué les efforts des travailleurs et cadres du groupe Sonelgaz durant la vague de chaleur exceptionnelle ayant

touché plusieurs wilayas du pays pendant plus de trois semaines, estimant que leur mobilisation et leur professionnalisme ont contribué à garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité et à préserver la stabilité du réseau électrique national. Il a, par ailleurs, rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a salué ces performances, en reconnaissance des efforts des personnels du groupe et de leur dévouement en vue de

garantir la sécurité énergétique et la pérennité du service public. Au terme de la réunion, le ministre a appelé l'ensemble des personnels du groupe Sonelgaz à maintenir la mobilisation et la vigilance, à renforcer l'esprit de responsabilité et de discipline et à redoubler d'efforts pour préserver le niveau de disponibilité et de performance, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Etat dans le secteur de l'énergie.

H. B.

FEUX DE FORÊT

L'UGCAA lance une caravane de solidarité au profit des sinistrés

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a lancé, hier, en coordination avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, une caravane de solidarité, composée de 52 camions chargés de produits de large consommation au profit des sinistrés des feux de forêt ayant touché récemment plusieurs wilayas du pays. Le lancement

de cette caravane de solidarité s'est déroulé au Palais des expositions des Pins maritimes, sous la supervision du chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Hakim Rouane, et du secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en présence de responsables d'entreprises publiques et privées, contribuant à cette initiative. La cara-

vane constituée au total de 52 camions, sillonnera 11 wilayas affectées par les feux de forêt dans l'est, le centre et l'ouest du pays. Chaque camion transporte près de 20 tonnes de produits de large consommation, notamment des fruits et des légumes, des aides alimentaires, de l'eau minérale, des couches et des produits de nettoyage, selon les explications fournies à l'occasion. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémo-

nie de lancement, M. Bedrissi a souligné que "l'élan de solidarité initié par les commerçants, les artisans et les opérateurs économiques de diverses wilayas, incarne les valeurs de fraternité et de cohésion entre les enfants d'un seul peuple, toutes catégories confondues". Il a également salué la participation des entreprises économiques à cette opération, y compris les entreprises de transport de marchandises, à

l'instar du Groupe de transport terrestre de marchandises et de logistique "Logitrans". L'Union tend, à travers cette caravane, à "refléter l'image de la société algérienne solidaire face aux épreuves, à promouvoir l'éthique commerciale, et à ancrer la culture du volontariat auprès des commerçants, des artisans et des opérateurs économiques", ajoute le secrétaire général.

R. N.

TOURISME

Miser sur l'initiative privée et la créativité pour renforcer l'attractivité du secteur

Renforcer le secteur du tourisme en Algérie passe aujourd'hui par un levier essentiel : encourager l'investissement privé à innover et à proposer une offre nouvelle.

Entre infrastructures de loisirs, pôles commerciaux et services intégrés, la dynamique se met en place et commence à transformer le visage de plusieurs wilayas. L'illustration la plus récente en est l'ouverture du centre commercial "AZ MALL GRAND MOSTA" dans la wilaya de Mostaganem. Avec un investissement dépassant les 8 milliards de DA, il s'agit du plus grand centre commercial au niveau national, selon l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Un projet privé, enregistré et agréé par l'AAPI, qui témoigne de la

dynamique que connaît le climat de l'investissement en Algérie.

UN PÔLE INTÉGRÉ AU SERVICE DU TOURISME ET DU COMMERCE

Réalisé sur plus de 6 hectares, le centre a une capacité d'accueil de plus de 20.000 visiteurs par jour. Il se veut bien plus qu'un simple espace de shopping. Conçu comme un pôle commercial et de loisirs intégré, il vise à desservir non seulement Mostaganem mais l'ensemble des wilayas de l'ouest du pays. Le site compte plus de 200 locaux commerciaux accueillant des marques nationales et internationales. Mais l'originalité du projet réside dans son volet loisirs : une cité de jeux, des salles de cinéma, des salles de sport et le premier circuit couvert de karting "Indoor Karting" en Algérie.

S'y ajoutent des restaurants, des cafés modernes, des espaces dédiés à la promotion de la cuisine algérienne et des cuisines du monde, ainsi qu'une école privée de formation spécialisée. Une offre diversifiée qui vise à faire du centre une destination à part entière.

CRÉATION D'EMPLOIS ET RETOMBÉES SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Au-delà de l'aspect commercial, le projet a un impact socio-économique direct. Il devrait

générer environ 1.500 emplois directs et de nombreux autres indirects. Il va également dynamiser tout un réseau d'activités liées au commerce, aux services et à la logistique. Pour l'AAPI, ce centre constitue un "levier économique et touristique". En attirant des visiteurs et des consommateurs de différentes wilayas, il renforce la place de Mostaganem comme destination de shopping et de loisirs. Les retombées sont attendues sur le tourisme, les établissements hôteliers et les services environnants, avec un effet d'entraînement sur de nouveaux investissements dans les activités complémentaires.

L'INVESTISSEMENT PRIVÉ, MOTEUR DE LA DIVERSIFICATION

Ce projet s'inscrit dans une vision plus large : faire du secteur des services l'un des moteurs de la diversification de l'économie nationale. L'État met en place les conditions d'agrément et d'accompagnement, et ce sont les investisseurs privés qui portent l'initiative, la créativité et la prise de risque. C'est cette complémentarité qui est recherchée dans le tourisme. Les grands complexes, les parcs de loisirs, les centres de bien-être, les structures d'hébergement à thème ou les agences proposant des circuits innovants ne peuvent émerger sans l'audace des opéra-



teurs privés. L'enjeu est de passer d'un tourisme de passage à un tourisme d'expérience, capable de retenir le visiteur plusieurs jours et de lui proposer une offre variée.

Le modèle "AZ MALL GRAND MOSTA" montre la voie : un investissement intégré qui mêle commerce, loisirs, culture et formation. Un modèle reproductible dans d'autres wilayas à fort potentiel touristique, notamment côtières, sahariennes et historiques.

VERS UNE NOUVELLE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

En soutenant ce type d'initiatives, l'Algérie vise à améliorer son attractivité et à retenir la dépense touristique sur le terri-

toire national. Le défi est désormais de multiplier ces pôles, de les connecter aux circuits touristiques classiques et de garantir une qualité de service à la hauteur des attentes.

L'ouverture du plus grand mall du pays à Mostaganem prouve qu'il existe une demande et des investisseurs prêts à y répondre. Il appartient maintenant de poursuivre sur cette voie : simplifier les procédures, encourager les partenariats public-privé et valoriser la créativité algérienne dans le secteur touristique. Car c'est bien par l'initiative privée et l'innovation que le tourisme algérien pourra gagner en compétitivité et contribuer pleinement à la diversification de l'économie.

Hamza B.

LA PROTECTION CIVILE RÉUSSIT À MAÎTRISER GLOBALEMENT LES INCENDIES DE FORÊT

Extinction de 73 incendies sur 75 durant les dernières 24 heures

La situation des feux de forêt reste globalement maîtrisée selon le dernier bilan établi par la direction générale de la Protection civile.

Les services de la Protection civile ont réussi, durant les dernières 24 heures, à éteindre 73 incendies sur les 75 enregistrés, alors qu'ils poursuivent leurs efforts pour éteindre trois (3) feux dans les wilayas de Skikda (2) et d'El-Tarf (1), selon le communiqué de la Protection civile.

Pour les trois incendies en cours, à Skikda, un feu de forêt est toujours en activité à Taghouza, Ouled Yahia dans la commune d'Oum Toub tandis qu'un autre est toujours en cours à cheval entre la région de Lemnache, Akaroun et Oued Salah dans la commune de Qanoua.

Dans ces zones, la Protection civile a procédé à l'évacuation de soixante familles à titre préventif des villages de Afensou et Aïn Sedma vers des lieux sûrs. Dans la wilaya d'El Tarf, un feu de forêt est toujours en cours à Ouedjet Mahboub dans la commune de Zitouna.

Il est important de signaler que depuis ces dernières semaines où, plusieurs wilayas du pays, ont enregistré des incendies, la Protection civile poursuit sa mission d'assurer le suivi des opérations d'extinction de ces feux, et ce, en coordination sur le terrain avec ses colonnes mobiles, celles de l'armée et les services des forêts pour maîtriser les foyers et protéger les zones habitées.

Les autorités déploient des moyens colossaux avec des dispositifs et des suivis des

opérations pour maîtriser les différents foyers avec l'implication d'une flotte d'avions bombardiers d'eau, d'hélicoptères et de colonnes mobiles déployées dans les wilayas touchées.

Concernant les principaux feux de végétation, il y a lieu de noter que dans la wilaya de Skikda et précisément dans la commune d'Oum Toub (secteur de Taghouza Ouled Yahia), le feu de forêt est en cours, tout comme dans la commune de Qanoua (secteurs d'Akaroun, Lemnache et Oued Saleh).

Ainsi, les services de la Protection civile, appuyés des différents corps et organismes mobilisés,

poursuivent leurs opérations de lutte contre les incendies de forêt, de broussailles et de récoltes agricoles enregistrés dans plusieurs wilayas du pays. Les interventions coordonnées sur le terrain ont permis de maîtriser la majorité des foyers, alors que les équipes restent mobilisées pour l'extinction définitive des derniers points de combustion.

Cette mobilisation intervient après une période marquée par une vague de chaleur exceptionnelle ayant concerné une grande partie du pays durant plusieurs jours.

Avec le recul progressif de la canicule annoncé par l'Office national de la météorologie (ONM), les conditions sont devenues progressivement plus favorables aux opérations d'intervention, en dépit du fait que la vigilance demeure nécessaire en raison de la persistance de températures élevées dans plusieurs régions.

En effet, après des pics de chaleur éprouvants, où le thermomètre a parfois frôlé la barre extrême des 43°C (notamment dans le Sud), les températures vont enfin amorcer leur chute pour se rapprocher des normales de saison.

Cette chute significative est annonciatrice d'un répit tant attendu, dans la mesure où, on constate un rafraîchissement naturel progressif. Mais, encore faut-il préciser que la vigilance reste recommandée pour les personnes vulnérables.

La vague de chaleur qui a touché pratiquement toutes les wilayas, durant un peu plus de deux semaines, s'estompe donc progressivement, à partir de la journée d'hier, comme cela a été annoncé par l'Office national de la météorologie (ONM).

LES COMMISSIONS D'ÉVALUATION DES DÉGÂTS À PIED D'ŒUVRE

Par ailleurs, il est très important de signaler que concernant le recensement des dégâts suite aux incendies, les commissions d'évaluation sont à pied d'œuvre.

Après la mobilisation des moyens humains et matériels pour protéger les populations et maîtriser les foyers, c'est donc l'heure du recensement des dommages et à l'indemnisation des sinistrés. Conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la mise en place de commissions d'évaluation chargées du recensement exhaustif des dégâts occasionnés par les récents incendies à travers

le territoire algérien, les pouvoirs publics s'attellent à préparer la phase d'indemnisation.

Cette mesure d'urgence, axée prioritairement sur la prise en charge des pertes matérielles subies par les citoyens et le secteur industriel vise à finaliser l'ensemble des opérations d'évaluation avant la prochaine rentrée sociale.

Au-delà du recensement des dommages, cette opération vise également à accélérer le traitement des dossiers des citoyens et industries affectés afin de leur permettre de retrouver, dans les meilleurs délais, des conditions de vie normales.

Les commissions auront ainsi pour mission de veiller à l'exactitude des évaluations et à l'équité dans la prise en charge des préjudices constatés, qu'ils concernent les habitations, les exploitations agricoles, les équipements ou les infrastructures endommagées.

Les autorités locales ont, à cet effet, appelé l'ensemble des services concernés à faire preuve de célérité dans l'accomplissement de leurs missions, tout en respectant les critères d'objectivité et de transparence arrêtés pour cette opération. L'objectif est de disposer, dans les meilleurs délais, d'un état des lieux précis permettant d'engager rapidement les procédures d'indemnisation, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à assurer une prise en charge efficace des citoyens touchés.

Saïd Ben

BORDJ BOU ARRERIDJ

Un vaste programme de déviations pour fluidifier le trafic

La wilaya de Bordj Bou Arréridj a lancé un programme important pour la réalisation de plusieurs déviations routières parmi lesquelles, celles de Hasnaoua, El Mehir, El Achire et Tixter et ce, pour fluidifier le trafic.



Ces projets, qui renforcent le réseau routier local, permettent de décongestionner le trafic et concernent des localités connues pour leur forte densité de circulation. Cette décision devrait mettre fin aux difficultés des habitants de la région en matière des transports ou des perturbations occasionnées par les bouchons quotidiens. Comme les déviations prévues se trouvent sur des axes routiers importants, elles ne profitent pas seulement aux habitants : elles permettent également aux usagers de ces axes de rouler en toute quiétude et d'arriver plus rapidement à destination. La RN76, qui passe par Hasnaoua, est devenue difficile à emprunter en raison de l'encombrement du trafic. Les automobilistes qui fréquentent cet axe reliant les wilayas de Bordj Bou Arréridj et

de Sétif redoutent ce passage, devenu un point noir de la circulation, d'autant qu'il constitue le seul accès pour les résidents de la daïra de Mansourah et ses quatre communes. Ainsi, le contournement de Hasnaoua, sur une distance de 5 km, permettrait non seulement de fluidifier la circulation sur la RN76, mais aussi d'améliorer les conditions des résidents des quartiers contraints d'attendre longtemps pour circuler. El Mehir se trouve dans une situation similaire, sinon plus critique, puisqu'elle est traversée par deux routes nationales, la RN5 et la RN60A. Cette dernière revêt une importance particulière car elle relie le sud du pays, via la wilaya de M'Sila, à l'autoroute Est-Ouest. Qu'ils viennent d'El Oued, de Biskra ou encore d'Oued Djelal, les automobilistes se dirigeant vers Alger et Blida au cen-

tre, Sétif, Constantine et Annaba à l'est, ou Oran, Mostaganem et Tlemcen à l'ouest, n'ont qu'El Mehir comme point de passage. L'évitement de la localité, sur une distance de 3 km, et surtout le dédoublement de la voie, doivent leur offrir de meilleures conditions de circulation. S'agissant du commerce, El Achire, également concernée par ce programme, est la mieux placée pour illustrer cet enjeu. Traversée par la RN5, la commune a longtemps tiré parti de cet atout pour développer ses compétences en matière de restauration et de vente de viande, des activités devenues un véritable label reconnu au niveau national. Les services de l'APC avaient dû procéder à l'élargissement de la rue traversant la commune afin de ne pas perdre la clientèle des nombreuses boucheries et des restaurants. Mais avec l'ouverture de l'auto-

route Est-Ouest, cette solution n'était plus durable : aux usagers de la RN5 se sont ajoutés ceux du nouvel axe, grâce à l'échangeur aménagé à proximité, autour duquel des restaurants ont même été construits. Cette pression a rendu nécessaire l'évitement de la ville, au risque sinon de voir baisser sa fréquentation. Ce contournement est prévu sur une distance de 6 km. Pour la quatrième localité, Tixter, un projet similaire est très attendu. Les camions en provenance de la zone industrielle voisine, ainsi que les usagers du port sec implanté sur place, ne peuvent supporter les retards causés par le passage à travers la ville. Pour permettre un accès rapide à l'autoroute, tant pour les opérateurs installés au niveau de la zone industrielle de Remila que pour les usagers du port sec, la voie a même été dédoublée. Ces avantages économiques et sociaux confèrent à ces projets une importance stratégique pour le développement de la wilaya et du pays. Le wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouisser, qui a effectué une visite de travail dans les communes concernées, a rappelé ces dimensions stratégiques. S'il a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli sur les projets de Hasnaoua, El Mehir et Tixter, le premier responsable de la wilaya n'a pas caché son agacement quant au taux d'avancement du projet d'El Achire, loin des engagements pris. Il a donné des instructions fermes aux responsables du projet pour combler les lacunes constatées.

SKIKDA

Fin de calvaire pour les souscripteurs au LPA

La Direction de l'habitat de Skikda relance les projets LPA à l'arrêt, avec inspections, appels d'offres et mesures fermes contre les retards. Face à l'enlèvement chronique qui a trop longtemps paralysé le programme du logement promotionnel aidé (LPA) à travers plusieurs communes de la wilaya de Skikda, la Direction de l'habitat a procédé de la relance globale visant à débloquent des projets à l'arrêt et à impulser une cadence soutenue aux chantiers en souffrance, conformément aux directives rigoureuses du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Sur le terrain, la concrétisation de cette feuille de route s'est traduite par une série d'inspections décisives menées sous la direction du wali de Skikda. La priorité absolue accordée aux dossiers en déshérence a permis d'inspecter l'état d'avancement du projet des 491 logements LPA dans la nouvelle ville de Bouzaâroua (commune de Fendek).

L'accent a été mis sur l'évaluation minutieuse de la disponibilité des assiettes foncières et le lancement effectif des travaux. De plus, une commission technique spécialisée de la Direction de l'habitat s'est rendue sur le site du projet des 200 logements LPA à Trouye (commune de Tamalous), ordonnant une accélération immédiate de la cadence pour résorber les retards accumulés. Pour consolider cette relance, l'Agence foncière de la wilaya a lancé des appels d'offres d'envergure couvrant les VRD (voiries et réseaux divers) et la viabilisation de l'ensemble des sites concernés. Il s'agit notamment du projet des 250 logements LPA à Collo, du projet de 60 logements à Collo (2^e tranche), ainsi que des programmes répartis entre Oum Toub (60 logements), Ramadan Djamel (200 logements et 25 locaux commerciaux), Bin El Ouiden (25 logements), Cheraïa (100 logements) et Aïn Kechra (13 locaux commerciaux). Par contre, on note une problématique à Hammadi Krouma, et ce, dans le projet des 2 logements promotionnels et 8 locaux commerciaux. L'expertise judiciaire sollicitée a révélé des failles majeures : la nécessité d'ériger un mur de soutènement avant tout démarrage des travaux, la présence d'installations électriques à l'intérieur de l'assiette foncière et une contrainte foncière liée aux familles occupant le site. À cela s'ajoute le faible effectif mobilisé par l'entreprise de réalisation, soit seulement 20 ouvriers sur le chantier, un manque flagrant d'outillage et un non-respect manifeste des engagements contractuels. Face à ces manquements, des instructions strictes ont été données pour accélérer l'évacuation du site par la commune, engager les procédures d'expropriation nécessaires et ordonner à l'entrepreneur de renforcer immédiatement ses effectifs afin d'imposer un rythme de travail rigoureux et conforme aux normes requises.

MOSTAGANEM

Ouverture du plus grand centre commercial au niveau national

Le centre commercial "AZ MALL GRAND MOSTA", le plus grand au niveau national, a été ouvert dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement dépassant les 8 milliards de DA, ce qui reflète la dynamique que connaît le climat de l'investissement en Algérie et renforce la place du secteur des services comme l'un des moteurs de la diversification de l'économie nationale, indique un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement

ALGER

Bouamama inspecte la Maison de la presse "Tahar Djaout" et son annexe "Abdelkader Safir"

Le ministre de la Communication, M. Lzoheir Bouamama, a effectué une visite d'inspection à la Maison de la presse "Tahar Djaout" et à son annexe "Abdelkader Safir" à Alger, où il a rencontré plusieurs éditeurs de journaux et responsables de sites électroniques privés, indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, qui s'est déroulée dimanche, le ministre a écouté "les préoccupations des journalistes et du personnel, tout en s'enquérant de l'état des sièges des établissements médiatiques installés à la Maison de la presse et à son annexe", précise la même source. A cet égard, M. Bouamama a souligné que le ministère de la Communication "a sollicité l'inscription d'une opération de réhabilitation de ces structures dans le cadre du projet de budget de l'exercice 2027, afin de permettre l'amélioration de l'environnement de travail", conclut le communiqué.

(AAPI). L'AAPI précise que ce projet, enregistré auprès de ses services et ayant bénéficié de son agrément, figure parmi les plus importants investissements privés dans le secteur des services. Réalisé sur une superficie de plus de 6 hectares, ce projet dispose d'une capacité d'accueil supérieure à 20.000 visiteurs par jour, constituant ainsi un pôle commercial et de loisirs intégré au service de la wilaya de Mostaganem et des wilayas de l'ouest du pays, selon la même source. Le centre "compte plus de 200 locaux commerciaux représentant diverses marques nationales et internationales, ainsi que des espaces de loisirs comprenant une cité de jeux, des salles de cinéma, des salles de sport et le premier circuit couvert de karting (Indoor Karting) en Algérie. Il abrite également des restaurants, des cafés modernes, des espaces de promotion de la cuisine algérienne et des cuisines du monde, ainsi qu'une école privée de formation spécialisée, ajoute la même source. Le projet devrait contribuer à "la création d'environ 1.500 emplois directs, et de nombreux autres indirects, et dynamiser un vaste réseau d'activités commerciales, de ser-

vices et de logistique, renforçant ainsi l'activité économique et le développement local". Le centre constitue aussi un "levier économique et touristique, en attirant des visiteurs et des consommateurs de différentes wilayas du pays, tout en renforçant la place de Mostaganem comme destination de shopping et de loisirs". Il aura ainsi des retombées positives sur le tourisme, les établissements hôteliers et les services, tout en stimulant de nouveaux investissements dans les activités complémentaires", note la même source. Ce nouveau centre commercial représente "un modèle de grands investissements à fort impact socioéconomique, grâce aux espaces commerciaux, de loisirs et de services intégrés qu'il offre, aux opportunités d'emploi et d'investissement qu'il génère, ainsi qu'à sa contribution au renforcement de la place de la wilaya de Mostaganem en tant que pôle économique, commercial et touristique, tout en soutenant la diversification de l'économie nationale et l'attractivité de l'Algérie pour les investissements de qualité", conclut la même source.

TÉBESSA

Renforcement des infrastructures de santé

La wilaya de Tébessa renforce ses infrastructures de santé avec de nouveaux projets destinés à améliorer la prise en charge des patients et l'accès aux soins. En effet, le secteur de la santé vient d'enregistrer une avancée significative avec le passage à la phase d'exécution des travaux d'extension du service des urgences médico-chirurgicales Youssef-Yaâla, rattaché à l'Établissement public hospitalier (EPH) Alia Salah. À la suite d'une visite d'inspection menée par le directeur de la santé et de la population de la wilaya, accompagné du directeur de l'établissement hospitalier, le niveau d'avancement du chantier a été minutieusement évalué. Ce projet d'envergure s'inscrit pleinement dans le cadre du programme national de modernisation des structures de santé publiques. Concrètement, cette extension permettra d'accroître la capacité d'accueil de l'établissement, de réduire la pression constante qui pèse sur les services d'urgence actuels et de rationaliser les flux de patients. Cette dynamique saluée par le wali, qui a réaffirmé le soutien indéfectible de l'exécutif pour la concrétisation de ce chantier prioritaire.

NIGERIA-RASD

Un rappel diplomatique qui fragilise le récit marocain

Par : Salah Lakoues

La réaffirmation par le Nigeria de sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dépasse largement le cadre d'une simple formalité diplomatique.



Elle constitue un signal politique adressé à l'ensemble du continent africain et à la communauté internationale : pour Abuja, la question du Sahara occidental demeure une question de décolonisation inachevée qui doit être réglée conformément au droit international et au principe de l'autodétermination des peuples. Cette position vient contredire les efforts déployés par le Maroc pour présenter le dossier comme définitivement tranché au profit de sa souveraineté.

La visite à Abuja de l'envoyé spécial du président sahraoui, Mohamed Yeslem Beissat, porteur d'un message de Brahim Ghali au président nigérian Bola Ahmed Tinubu, s'inscrit dans

cette continuité. Au-delà des échanges protocolaires, les discussions ont permis de réaffirmer la qualité des relations entre la RASD et le Nigeria ainsi que leur attachement aux principes fondateurs de l'Union africaine. Ces principes – respect des frontières héritées de la colonisation, autodétermination des peuples et règlement pacifique des différends – demeurent le socle juridique sur lequel repose la position historique d'Abuja.

Cette clarification possède également une forte portée géoéconomique. Depuis plusieurs années, Rabat met en avant le projet de gazoduc Nigeria-Maroc comme la preuve d'un rapprochement stratégique susceptible d'entraîner

un réaligement politique du Nigeria sur la question sahraouie. Or, la réaffirmation officielle de la reconnaissance de la RASD montre que la coopération économique et énergétique ne signifie nullement un changement de position diplomatique. Abuja distingue clairement ses intérêts économiques de ses engagements politiques et juridiques. Cette distinction est essentielle. Dans les relations internationales contemporaines, les États multiplient les partenariats économiques sans pour autant modifier leurs positions sur les grands dossiers géopolitiques. Le Nigeria confirme ainsi qu'il entend poursuivre ses projets de coopération régionale tout en restant fidèle à la doc-

trine africaine héritée de la lutte contre le colonialisme. Cette posture illustre une diplomatie pragmatique qui refuse de subordonner ses principes à ses intérêts économiques.

Par ailleurs, cette évolution remet en lumière les nombreuses interrogations qui entourent le gazoduc Nigeria-Maroc. Avec un tracé de plusieurs milliers de kilomètres longeant la façade atlantique, traversant une quinzaine de pays et nécessitant des investissements considérables, ce projet fait face à des défis techniques, financiers et sécuritaires majeurs. Son calendrier demeure incertain et sa réalisation dépend encore de nombreuses conditions économiques et géopolitiques. Dès lors, il apparaît difficile d'en faire le fondement d'une prétendue convergence politique entre Abuja et Rabat.

Sur le plan continental, cette séquence diplomatique renforce également la stratégie de la RASD, qui poursuit un travail de consolidation de ses soutiens africains. Membre de l'Union africaine, elle continue de rappeler que le Sahara occidental figure toujours sur la liste des territoires non autonomes des Nations unies et que son statut définitif reste à déterminer dans le cadre d'un processus politique placé sous l'égide de l'ONU. Cette diplomatie s'appuie sur une mémoire collective africaine profondément marquée

par les luttes de libération nationale et par le rejet du colonialisme.

Au-delà du cas du Nigeria, cette réaffirmation rappelle que le paysage diplomatique africain est plus nuancé que ne le suggèrent certains discours. Les coopérations économiques, les investissements et les partenariats énergétiques ne se traduisent pas automatiquement par un alignement politique. Les États africains revendiquent de plus en plus une autonomie stratégique leur permettant de défendre simultanément leurs intérêts économiques et leurs principes diplomatiques.

En définitive, la position nigérienne illustre la complexité du rapport de forces autour du Sahara occidental. Elle montre que, malgré les évolutions diplomatiques observées ces dernières années, le débat demeure ouvert sur la scène internationale. Pour Abuja, la coopération avec le Maroc ne remet pas en cause son attachement au droit à l'autodétermination ni aux principes fondateurs de l'Union africaine. Cette distinction entre partenariat économique et position politique constitue aujourd'hui l'un des principaux enseignements de cette séquence diplomatique et rappelle que le règlement de la question sahraouie reste, avant tout, une affaire de droit international et de négociation sous l'égide des Nations unies.

S.L

TENUE EN ANGOLA DU 22 AU 24 JUILLET

La RASD participe à la 3^e Semaine africaine de l'économie bleue

La RASD a participé à la 3^e Semaine africaine de l'économie bleue et Conférence de haut niveau, qui s'est tenue à Luanda, en Angola, du 22 au 24 juillet. La RASD (République arabe sahraouie démocratique) y a plaidé, lors de cette rencontre, pour une transition des engagements politiques à une mise en œuvre concrète dans le domaine de la gouvernance maritime africaine, rapporte, ce samedi, l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'AFRIQUE CONFRONTÉE À UNE «CRISE DE MISE EN ŒUVRE»

La RASD a été représentée par son ambassadeur en Éthiopie et représentant permanent auprès de l'Union africaine (UA), Lamin Abba Ali. Le diplomate sahraoui a participé aux discussions de haut niveau consacrées au renforcement de l'économie bleue en Afrique, à la réforme institutionnelle et à la réduction du fossé persistant entre les décisions politiques et leur application effective.

Dans son discours, le représentant de la RASD a alerté sur le fait que l'Afrique est confrontée à une «crise de mise en œuvre», qui continue de compromettre

l'immense potentiel maritime et océanique du continent, malgré l'existence de cadres et de politiques continentaux exhaustifs.

« DES FLOTTES ÉTRANGÈRES ILLÉGALES CONTINUENT DE PILLER NOS RESSOURCES HALIEUTIQUES »

Le diplomate sahraoui a expliqué que l'Afrique dispose déjà d'outils performants, notamment la Stratégie africaine intégrée pour la mer et les océans 2050 (AIM 2050), la Charte de Lomé et la Stratégie de l'UA pour l'économie bleue. Cependant, le non-respect de ces engagements a rendu les eaux africaines vulnérables à l'exploitation illégale, à la surpêche, à la pollution et à la marginalisation persistante des communautés côtières.

«L'Afrique ne souffre pas d'une crise d'engagement, mais plutôt d'un manque de mise en œuvre. Nous sommes embourbés dans des stratégies tandis que nos océans restent sans gestion. Nos déclarations continentales sont, désormais, lettre morte, et pourtant, des flottes étrangères illégales continuent de piller

nos ressources halieutiques, la pollution plastique étouffe nos plages et les communautés côtières demeurent appauvries», a dit Lamin Abba Ali, selon ses propos rapportés par SPS.

LA RASD A PROPOSÉ 3 MÉCANISMES PRATIQUES

D'après Lamin Abba Ali, les progrès ne devraient plus être mesurés au nombre de déclarations et de résolutions adoptées, mais aux projets concrets mis en œuvre sur le terrain. Pour combler le fossé entre les deux, la RASD a proposé trois mécanismes pratiques afin de transformer l'UA en un organe de mise en œuvre plus efficace.

Ces mécanismes consistent à transposer la Stratégie pour une économie bleue de l'UA, en législation nationale contraignante, à élaborer un ensemble de projets maritimes transfrontaliers bancables pour attirer les investissements du secteur privé grâce à des mécanismes de financement innovants tels que les obligations bleues, et à établir un mécanisme transparent pour évaluer la mise en œuvre des engagements par les États membres et renforcer la responsabilisa-

tion.

NÉCESSITÉ DU PLEIN RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

L'ambassadeur sahraoui a appelé à une plus grande volonté politique sur tout le continent africain, soulignant que «les politiques seules ne protégeront pas nos eaux, et les déclarations ne mettront pas fin à la pêche illégale. Seules des lois nationales, un financement national et le courage politique permettront d'y parvenir». Il a exhorté les participants à faire de la conférence de Luanda un véritable tournant, en passant des engagements à la mise en œuvre. Lors de la table ronde ministérielle de haut niveau sur le financement et la mobilisation des ressources, le représentant de la RASD a également insisté sur l'importance de mobiliser les ressources locales, régionales et continentales pour libérer tout le potentiel de l'économie bleue africaine, tout en soulignant la nécessité du plein respect du droit international, en particulier de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, pierre angulaire d'une gouvernance maritime durable et équitable.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHLATI (*)

Le milieu rural a été historiquement, ici et partout dans le monde, la base de toute évolution.

Nombre de jeunes, même ceux et celles issu(e)s des milieux urbains seront attirés par la vie dans ce milieu, si les conditions favorables leurs seront fournies. Dès lors, cette tendance pourrait, dans certaines mesures, inverser l'exode, des villes vers les campagnes, ce qui constituera, un autre facteur permettant d'asseoir une dynamique réelle dans ces zones et un élément essentiel pour la répartition territoriale de la population.

Le principe de la démarche est de faire disparaître certains handicaps économiques et montrer à la jeunesse que l'agriculture est un moyen important pour gagner sa vie. Il s'agit également de l'amener à adopter une attitude positive à l'égard du développement et de la conservation des ressources naturelles. En poursuivant de tels objectifs, il est espéré réduire les disparités et d'améliorer l'image de marque de l'agriculture et de l'agriculteur, à faire preuve d'initiative et à résoudre ses problèmes, de favoriser l'apparition d'une agriculture plus méthodique et plus scientifique et d'aider la population à accroître ses connaissances pratiques et à mieux gérer ses affaires.

En Algérie, comme on le sait, l'agriculture est la premier secteur de l'atteinte de la sécurité alimentaire du pays et source principale de revenus et d'emplois pour une large catégorie de la population rurale qui fut estimée en 2008 (RPGH) à 11.608.851 personnes réparties sur 778 communes rurales. Le secteur emploie, en 2022, 2,7 millions de personnes estiment les statistiques fournies par le département ministériel de l'agriculture.

Dans la revue de la littérature consultée au sujet de la jeunesse en Algérie, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) affirme que cette dernière constitue « un enjeu de premier ordre de par son poids démographique. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent 23,3% de la population en 2018, soit 9,9 millions- et par son ambition de mettre en place un développement inclusif centré sur le citoyen. Tandis que les résultats d'une étude réalisée par un collectif de chercheurs du CREAD, sous le thème : «La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations», lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), actuellement Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), le 24 novembre 2019, estime que « le



nombre de jeunes de 15 à 29 ans est de 10 465 656 personnes, soit 26,1% de l'ensemble de la population algérienne résidente totale (loin des 70% souvent avancés par les médias) ».

S'appuyant sur ladite étude réalisée durant la période (2015-2017), il est affirmé « qu'un changement profond s'opère au sein de la société algérienne, d'où la nécessité de revoir notre stratégie et pratiquement tous les programmes de formation qui doivent s'accommoder avec le marché du travail ».

Dans le domaine de l'agriculture, bien que les données soient anciennes nécessitant actualisation, le Recensement général de l'agriculture (RGA) effectué en 2001 révèle que « 4,8 % des chefs d'exploitants agricoles ont moins de 30 ans, soit une population de 113.182 parmi une population de 2.357.963 exploitants agricoles » et que par ailleurs, « il est constaté l'existence d'une population agricole âgée, le plus souvent sans formation adéquate dont les 2/3 des chefs d'exploitation sont sans instructions et 3% ont une formation agricole ». Cette large catégorie n'est pas donc suffisamment préparée pour jouer un rôle important dans la modernisation du secteur agricole.

Cependant, il faut toutefois noter qu'en dépit de l'attachement des agriculteurs « âgés » à leurs traditions et leur grande réticence au changement, ils ne sont pas néanmoins à l'abri de la révolution technologique.

Sur le plan de la formation et de l'enseignement en relation avec le secteur de l'agriculture, les données statistiques faisaient état, en 2018, l'existence de 30 facultés et instituts universitaires agronomiques d'où sortent quelque 13.000 diplômés par an

dont 5.000 titulaires d'un master, et 300 centres et instituts de formation professionnelle d'où sortent annuellement quelques 30.000 diplômés dans les filières de la production et du machinisme agricoles. Parmi ces diplômés, beaucoup devront œuvrer dans des activités agricoles ou para agricoles et ont de ce fait une liaison avec le monde rural (document des assises nationales de l'agriculture, 2018).

• Rendre le secteur agricole plus attractif pour les jeunes

Il ne va pas sans dire que malgré son potentiel énorme de création d'emplois, la population grandissante des jeunes ne semble pas encore trop « attirée » par le domaine de l'agriculture en raison de nombreux facteurs notamment ceux liés à la nature de ce domaine qui exige patience et endurance à la fois. La vox populi vous dira sûrement que les jeunes sont de plus en plus déconnectés de l'agriculture malgré les efforts entrepris au fil des ans, pour améliorer leur engagement dans ce secteur économique pourvoyeur de richesses.

Corrélativement, les pouvoirs publics œuvrent inlassablement aujourd'hui à fournir le cadre d'expression des jeunes à travers des mesures draconiennes de facilitation et d'incitation financières sur la base de divers dispositifs institutionnels existants qui leur permettent d'entrevoir des mini projets agricoles, la création de micro entreprises, de Start-ups, d'incubateurs, d'unités de services et de valorisation des produits agricoles, de petites unités de transformation et de conditionnement, des unités de mécanisation, de machinisme agricole, de divers équipements utilisés en agriculture, des unités

liées à l'économie forestières et à l'horticulture pour ne citer que ces créneaux et la gamme étant longue.

D'autres créneaux étant porteurs dans le secteur de l'agriculture et qui tendent quand même à disparaître depuis de nombreuses années tels le métier de tailleur, de grimpeur de palmier, de greffeur, « le collecteur » de la laine et des cuirs et d'autres métiers inhérents à l'élevage équin, tels le maréchal-ferrant et le fabricant de selles et de brides. Le tissage, la poterie, l'élevage apicole, la préparation de gâteaux et pains traditionnels pourraient être des activités rémunératrices des jeunes filles en milieu rural. Ce ne sont là que des exemples de créneaux et de métiers agricoles, mais ceux liés au tourisme sont pluriels, tels l'agrotourisme, l'écotourisme et le pécotourisme (tourisme au lacs). Aussi, les jeunes trouveront toutes leurs aspirations corroborées par ailleurs, par les divers programmes multiformes d'incitation et d'encouragement en direction des jeunes lancés par les pouvoirs publics,

Il reste cependant qu'un trésor d'imagination doit être développé pour répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des jeunes, car les besoins de la jeunesse d'hier ne sont plus d'actualité aujourd'hui et ce sont les jeunes eux-mêmes qui devront formuler leurs propres besoins pour être au diapason avec leur imagination et leur aspiration, dans le cadre du développement, sachant toutefois que le secteur de l'agriculture offre, à lui seul, d'énormes garanties de prospérité.

Aujourd'hui une chose est certaine : les besoins fastidieux d'autrefois sont difficiles à supporter par les jeunes qui

d'ailleurs sont plus orientés notamment pour ceux qui ont des compétences, vers l'usage des solutions plus modernes et plus technologiques, sachant toutefois que l'expression « les jeunes » désigne, sur la base du critère de l'âge, une catégorie de la population qui réunit, comme pour toute population des réalités très différentes.

Cependant, dans la foulée de ces acceptions et dans le milieu agricole, il existe nombre de considérations à prendre en compte, pour l'insertion des jeunes en agriculture :

a- De nombreux jeunes vivent encore avec passion leur engagement dans l'agriculture et mettent en œuvre de nouvelles approches innovantes. A cet effet, il est utile tout d'abord, de reconnaître la diversité car chaque programme et chaque projet est différent et dépend de la zone d'intervention, de l'économie rurale et du type d'agriculture considérée.

Aussi, les approches visant à prendre en compte et soutenir les jeunes dans le secteur agricole ne peuvent donc pas être généralisées et requièrent une attention particulière. Il est observé qu'un manque de renforcement des capacités des jeunes va de pair avec le besoin accru d'assurer la sécurité alimentaire et de transformer le secteur agricole en un choix de carrière plus sûr.

b- Les jeunes peuvent se détourner du secteur agricole en raison de la perception du travail agricole, pour nombre d'entre eux comme étant un travail destiné aux catégories les moins instruites et particulièrement difficile.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ainsi, convient-il de transformer cette perception de l'agriculture en la faisant évoluer vers l'idée d'une vocation essentielle qui peut comprendre de nouvelles approches et de la valeur ajoutée peut raviver l'intérêt porté au secteur agricole. Ce que suggère l'adoption d'une communication spécifique en direction des jeunes. Le travail agricole doit être pensé comme «entrepreneuriat agricole» et les activités agricoles doivent être considérés comme des opérations commerciales. A ce titre, il pourrait être nécessaire d'inclure l'enseignement agricole dans les programmes scolaires pour changer cette perception.

c- Les jeunes exigent des investissements spécifiques liés à leurs intérêts et capacités. Beaucoup de programmes ne visent pas spécialement les jeunes notamment les jeunes ruraux et ont tendance à occulter leur potentiel pour le secteur agricole. Dans un tel contexte, il est de pleine mesure d'accroître les opportunités en milieu agricole et rural et procéder au renforcement des capacités et des compétences des jeunes ruraux pour leur permettre d'être des éléments moteurs, non seulement pour le développement, mais également pour la modernisation du secteur.

d- L'intérêt des jeunes pour le secteur agricole est parfois difficile à soutenir, notamment en raison des attentes plus élevées qu'ils nourrissent vis-à-vis des emplois en zone urbaine potentiellement mieux payés et moins exigeants. l'abandon des zones agricoles par les jeunes à la recherche d'un travail n'est pas seulement motivé par l'espoir de meilleures opportunités mais aussi par le besoin d'échapper à un certain « style de vie conservateur » tel qu'il peut exister au sein des communautés rurales. Les réseaux médiatiques et de communication actuels seraient en grande partie, responsables de la perception que se font les jeunes de nombreux domaines y compris celui de l'agriculture.

Dans bien des cas, l'image de l'agriculture étant traditionnellement perçue chez de nombreux jeunes comme étant juste un domaine pour produire des denrées alimentaires pour nourrir la population. Il s'agit, pour une certaine frange, une activité de paysannerie, ce qui mène à changer cette appréhension en démontrant qu'il s'agisse plutôt d'une activité destinée à des acteurs ayant l'esprit d'entreprise, d'une activité plutôt créatrice de richesses et de créneaux



d'épanouissement. Ainsi donc, l'agriculture sera perçue comme plus moderne par les jeunes lorsque la mécanisation et l'investissement élevé sur le retour seront adoptés. Les jeunes ne verront pas l'agriculture comme une activité trop dure, avec des outils démodés et rétrogrades, mais plutôt comme une agriculture de progrès. Ainsi, pour rendre l'agriculture plus attractive pour les jeunes d'aujourd'hui, l'usage des technologies modernes est primordial. Ils sont attirés par ce type d'agriculture parce qu'ils possèdent, pour beaucoup, les compétences et les connaissances scientifiques pour faire fonctionner ces types d'équipement. Sur le plan de la formation, les secteurs en charge de la formation agricole et professionnelle et même universitaire, auront parfaitement le sens d'adapter leurs programmes d'études et renforcer les écoles et les établissements pour qu'ils répondent précisément aux attentes des jeunes. Cela les incitera à s'inscrire davantage pour être dotés du savoir-faire technique et professionnel. Ils obtiendront des compétences, des connaissances et une expérience en matière d'agriculture, d'élevage, d'entrepreneuriat et de gestion et de nombreux autres filières et créneaux. Ils seront également en mesure d'utiliser et de réparer les machines et des équipements agricoles. Dans une telle appréhension des choses, beaucoup de centres et instituts de formation et de vulgarisation existant relevant, soit du secteur agricole ou celui de la formation professionnelle doivent élaborer des programmes en fonction des

préoccupations des jeunes. Ceux-ci s'attendent beaucoup plus à des opérations pratiques et opérationnelles qu'à des contenus théoriques qui, en fait ne résolvent pas outre mesure leurs problèmes et ne répondent que peu à leurs désirs. Dans ces programmes, l'accent devra être mis, pensons-nous sur les travaux pratiques, la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain. C'est dire que les thématiques inhérents à la gestion des exploitations, le management des systèmes production, la manière de régler des équipements et celles liées à l'économie agricole et rurale doivent être au centre des programmes de formations dispensées. Ces thématiques pourront être axés autour des notions de base telles la commercialisation, recettes et dépenses, les notions de comptabilité, de budgétisation et décisions financières, autour des coûts primaires et coûts d'exploitation, d'épargne et emprunts, du choix du mode de production agricole et de l'approvisionnement en facteurs de production ainsi que les méthodes d'évaluations des risques. Les jeunes s'attendent à plus d'orientation et de facilitation quant à l'accès aux diverses opportunités offertes. C'est alors dans la communication qu'il faudra trouver la réponse. Par ailleurs, la plupart des jeunes ont le désir de résoudre les problèmes en suspens liés à l'agriculture, mais se relâchent lorsqu'ils ne sont pas motivés et n'ont pas d'aide pour aller plus loin dans leur entreprise. Par conséquent, ils canali-

sent leur énergie dans un autre secteur. Ainsi donc, le défi majeur dans la promotion et la motivation des jeunes réside dans leur orientation, à travers l'information et l'engagement d'un processus de communication approprié qui leur permet de prendre conscience en vue de comprendre les enjeux et les défis de l'heure, mais également de percevoir les opportunités qui leurs sont offertes dans tout domaine d'activité. Cela veut dire qu'aucune stratégie de développement ne sera complète sans l'intégration d'une stratégie de communication dans le diagnostic des besoins et dans le choix des priorités visant à la réaliser. Dans cet ordre d'idées, les jeunes ont la pleine motivation et la capacité de moderniser et d'innover. Ils utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile et les réseaux sociaux pour partager l'information. Beaucoup de groupes se sont constitués à travers des pages utiles sur les réseaux sociaux, on les voit concentrer leurs publications sur des techniques nouvelles, sur des pratiques modernes et sur des procédés de progrès menés en agriculture ici et ailleurs. Dans ce contexte, il est constaté parfois que les jeunes engagés dans l'agriculture tirent des revenus plus élevés de leurs activités agricoles que leurs pairs plus âgés, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que la jeune génération d'agriculteurs est plus ouverte sur d'autres expériences et les nouvelles technologies. Par ailleurs et sans s'attarder, il est utile de dire que les organisations de producteurs et les coopératives sont souvent un instrument efficace d'autonomiser les agriculteurs et tout particulièrement les catégories des jeunes. En créant leurs propres coopératives ou en s'associant à des coopératives regroupant diverses générations, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à toute une gamme de services tels l'accès aux ressources naturelles et à leur gestion, à l'information, aux technologies, aux mesures incitatives et à la participation à l'élaboration des grandes orientations. A travers leurs organisations, les jeunes agriculteurs peuvent améliorer leurs conditions de vie, créer des richesses et éviter ainsi de devoir migrer

vers des centres urbains. Ils deviennent des agents actifs et porteurs de changement et des entrepreneurs qui favorisent la transformation sociale des zones rurales dont les répercussions seront perceptibles sur l'échelle nationale. Enfin les jeunes représentent une source et une richesse inépuisable qu'aucun pays ne peut s'en passer. Dotés d'une énergie liée à leur âge et à leur volonté, ils sont d'un grand apport pour la société en matière de progrès et de développement de la nation. Ils sont des vecteurs essentiels de progrès et de modernisation. Tant les jeunes en général sont des précurseurs de l'évolution, tant les jeunes en milieu rural constituent la force motrice du développement rural et facteurs principaux dans les changements agraires. En définitive, s'occuper des jeunes aujourd'hui, c'est en fait préparer des générations d'hommes et de femmes du futur aptes à relever les défis en préservant les acquis et construire une Algérie nouvelle prospère tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert
Agronome.
khiam61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. CNESE-UNICEF (2021). *Note thématique transition vers la vie adulte : jeunes de 15 à 24 ans.*
2. FAO. *Journée mondiale de l'alimentation (1988), sous le thème : «la jeunesse rurale»*
3. Nations, United. s. d. « Jeunes | Nations Unies ». <https://www.un.org/fr/global-issues/youth>.
4. Jean Pierre Chauveau.- *Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins dans Afrique contemporaine 2005/2 (n°214), pages 15 à 35.*
5. Justus Njeru, août 2019. *Les jeunes en agriculture : Comment impliquer et maintenir les jeunes dans les activités agricoles.* <https://www.micro-save.net/fr/blog/2019/08/09/>
6. CREAD. *Etude « La jeunesse algérienne : vécu, représentations et aspirations », présentée lors d'une rencontre-débat organisée par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), 2019.*



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

ALGÉRIE

Les raisons de l'écart entre le cours officiel du dinar et celui du marché parallèle

Cette problématique de la valeur de la monnaie algérienne est liée à l'importance de la sphère informelle, dominante en Afrique. Le concept de «secteur informel» apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la comptabilité nationale, et donc à toute régulation de l'État, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur dans la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur. L'économie informelle est donc souvent qualifiée de «parallèle», «souterraine», «marché noir», et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place. Pour les économistes, qui doivent éviter le juridisme, dans chacun de ces cas de figure, nous assistons à des logiques différentes, tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, que du crédit et du taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépendent dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle,



de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu de leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques. Cela n'est pas propre à l'Algérie qui, selon la Banque d'Algérie, représente environ 30% du PIB national, échappant au contrôle fiscal et aux circuits bancaires, drainant des dizaines de milliards de dollars hors des banques et concentrant, selon certaines sources, plus de 4 millions d'emplois.

1. L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE : DOMINANCE DE LA RENTE DES HYDROCARBURES

Alors que l'unité de la monnaie européenne s'échange à 150,62 dinars à l'achat et 150,66 dinars à la vente selon la Banque d'Algérie dans sa note de conjoncture de février 2024 et sur le marché paral-

lèle, le cours du dinar, durant l'année 2011, avait atteint une moyenne de 135 dinars/1 euro, le 8 octobre 2022, la cotation est de 209 dinars/1 euro. Le 22 septembre 2022, l'euro s'échangeait à 227 dinars à l'achat et 229 dinars à la vente, le dollar américain à 210 dinars à l'achat et 212 dinars à la vente, soit un écart entre l'officiel et le parallèle de près de 57%. Le 8 juin 2026, le cours de l'euro s'échangeait sur le marché officiel à environ 154 DA pour 1 euro, tandis que sur le marché parallèle (square Port-Saïd), il atteignait entre 275 et 280 dinars et avec un écart en croissance l'écart entre le marché officiel et le marché noir entre 78 et 80% contre 30%, il y a environ 10 années, et moins de 60% vers les années 2000, une des causes de la corruption via les surfacturations. La Banque d'Algérie avait indiqué que la circulation fiduciaire hors banques représente 33,35% de la masse monétaire globale en Algérie, soit quelque 7395 milliards

de dinars à fin septembre 2022, contre 6712 milliards de dinars à fin décembre 2021, soit 53,98 milliards de dollars. Selon la situation mensuelle de la Banque d'Algérie arrêtée au 30 novembre 2025, la masse fiduciaire en circulation dépasse 9.654 milliards de dinars, soit 62,68 milliards de dollars, la masse fiduciaire en circulation représentant 45,7 % du total du bilan de la Banque d'Algérie. L'Algérie a pourtant engagé plusieurs chantiers pour réduire la dépendance au cash à travers les paiements par carte, les plateformes en ligne et les solutions mobiles dans les services publics, les factures et certaines transactions commerciales, mais cette progression reste encore trop limitée pour inverser la tendance, où souvent les commerçants ne disposant pas de terminaux. Cette situation reflète un état de sous-bancarisation où des entrepreneurs, gros commerçants, ménages et autres intermédiaires préfèrent le cash pour moins de traçabilité et surtout pour mieux échapper au fisc alors que dans les pays développés les plus bancarisés, la part de la circulation fiduciaire ne dépasse guère les seuils de 4 à 5% de la masse monétaire globale. Le marché informel dans le commerce dominant fait que bon nombre de produits non subventionnés ont tendance à s'aligner sur le cours du marché parallèle en n'oubliant jamais que tout agent économique, opérateur ou ménage guidé par la seule logique du profit, n'existant pas de nationalisme et de sentiments dans la pratique des affaires (voir étude sous la direction du professeur

Abderrahmane Mebtoul – Institut français des relations internationales IFRI-Paris. « Les enjeux stratégiques de la sphère informelle – 2013 », reproduite en synthèse réactualisée dans la revue Stratégie IMDEP du ministère de la Défense nationale octobre 2019).

2. QUELLES SONT LES TROIS RAISONS DE LA DISTORSION ENTRE LA COTATION OFFICIELLE DU DINAR ET CELUI DU MARCHÉ PARALLÈLE ?

La première raison est la faiblesse du niveau de production et de productivité et une économie peu diversifiée caractérisée par la dominance de la rente des hydrocarbures procurant avec les dérivées plus de 97% des recettes en devises du pays, tenant la valeur officielle du dinar à plus de 70%, le secteur industriel représente entre 5/6% du PIB seulement. Les exportations hors hydrocarbures sont marginales avoisinant 5 milliards de dollars en 2025 contre 6,9 en 2022 selon les statistiques douanières étant composées à plus de 67% de dérivées d'hydrocarbures. Le PIB nominal de l'Algérie, avec un taux de croissance moyen entre 2000-2025 d'environ de 3%, le gouvernement ayant procédé à une réévaluation du calcul du PIB en 2023, en intégrant environ 33 % de la sphère informelle, s'est élevé à 263,6 milliards de dollars en 2024 et a atteint environ 285,7 milliards de dollars en 2025 mais largement irrigué par la rente des hydrocarbures directement et indirectement.

L'ECHO D'ALGERIE

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Alger et Mascate accélèrent leur coopération

Une délégation de haut niveau du sultanat d'Oman est arrivée, samedi à Alger, pour une visite de travail de quatre jours destinée à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la transformation numérique, indique un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation. Cette visite s'inscrit dans le cadre du développement de la coopération entre le Haut-Commissariat à la numérisation et le ministère omanais des Transports et des Technologies de l'information et de la communication. Elle concrétise l'accord conclu entre la ministre, Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre omanais des Transports et des

Technologies de l'information et de la communication, lors de la visite effectuée par ce dernier en Algérie du 3 au 6 mai 2026, précise le communiqué. La première journée a été marquée par une présentation des principaux projets et programmes supervisés par le Haut-Commissariat à la numérisation. Les exposés ont notamment porté sur la Stratégie nationale de transformation numérique, le développement de l'infrastructure numérique et le Centre national algérien des services numériques. Cette présentation a permis de mettre en avant l'expérience acquise par l'Algérie dans le domaine de la transformation numérique et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour

l'échange d'expériences et d'expertises entre les deux pays. Les membres de la délégation omanaise ont, de leur côté, salué les progrès accomplis par l'Algérie dans ce secteur stratégique. Ils ont également exprimé leur intérêt pour l'exploration des possibilités d'investissement, l'élargissement des perspectives de coopération et l'établissement de partenariats stratégiques entre les deux pays. Ces partenariats devraient contribuer à accélérer le rythme de la transformation numérique et à renforcer le partage des connaissances entre l'Algérie et le sultanat d'Oman, selon la même source. La partie omanaise a également présenté l'expertise de plusieurs entreprises nationales de premier plan

spécialisées dans la transformation numérique. A cette occasion, les représentants omanais ont passé en revue différentes solutions et technologies innovantes dans les domaines de l'intelligence artificielle et des services publics numériques. Le programme de cette visite de travail prévoit, par ailleurs, l'organisation de réunions et d'ateliers techniques consacrés aux différents axes de coopération bilatérale. Des visites de terrain sont également programmées au niveau de plusieurs structures et installations, afin de renforcer l'échange d'expertises et de soutenir la coopération entre les deux pays dans le domaine de la transformation numérique.

EL MOUDJAHID

ALGÉRIE-SÉNÉGAL, CHEIKH NIANG, REÇU PAR AZOUC NASRI :

«L'Algérie occupe une position de leadership en Afrique»

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, hier après-midi au siège de l'institution, M. Cheikh Niang, ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal, accompagné d'une importante délégation, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Algérie. Après avoir souhaité la bienvenue au ministre sénégalais, M. Azouz Nasri a mis en exergue toute la solidité des relations historiques, ainsi que les liens de fraternité qui unissent l'Algérie et le Sénégal. Il a rappelé que ces relations sont fondées sur des positions communes en

faveur des mouvements de libération africains et sur un attachement constant aux valeurs de solidarité et d'intégration africaines. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a souligné que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance particulière au développement de ses relations avec la République du Sénégal, considérée comme un partenaire majeur sur le continent africain. Il a insisté sur la nécessité de mettre à profit la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays, afin de hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus élevés, notamment dans les domaines poli-

tique, économique, commercial, de l'investissement, culturel et religieux, au service des intérêts communs des deux peuples frères. De son côté, M. Cheikh Niang a exprimé la profonde considération de son pays pour les relations fraternelles et de coopération qui le lient à l'Algérie. De même qu'il a salué le rôle de premier plan joué par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la consolidation de la paix et de la stabilité en Afrique, ainsi que dans la promotion du développement et de l'intégration du continent. Le ministre sénégalais a affirmé que l'Algérie occupe une position de

leadership en Afrique et qu'elle constitue «une source d'inspiration» pour de nombreux États, tant sur les plans politique, économique que parlementaire. Il a également souligné la convergence de vues entre les deux pays sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun, réaffirmant le soutien du Sénégal aux initiatives entreprises par l'Algérie au sein des instances internationales au service de ces causes. Les deux parties ont, par ailleurs, procédé à un échange de vues sur les derniers développements de la situation régionale et continentale. Dans ce contexte, M. Azouz Nasri a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur des

causes justes dans le monde, au premier rang desquelles la cause palestinienne. Il a réaffirmé le droit du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant, avec El-Qods Echarif pour capitale. Il a, en outre, condamné les récentes décisions injustes adoptées par le Parlement de l'entité sioniste occupante, les considérant comme une nouvelle violation du droit international et des résolutions pertinentes de la légalité internationale. Sur le plan parlementaire, le président du Conseil de la nation a mis en exergue le rôle de la diplomatie parlementaire en tant que prolongement essentiel de la diplomatie officielle.

EXPANSION DES COLONIES ET POURSUITE DE LA GUERRE GÉNOCIDAIRE EN PALESTINE OCCUPÉE

La Conférence des affaires palestiniennes appelle à une action internationale urgente

La Conférence des responsables des affaires palestiniennes dans les États arabes d'accueil a mis en garde, dans son communiqué final adopté à l'issue de sa 115e session tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue des États arabes au Caire, contre l'accélération de l'expansion des colonies israéliennes à Jérusalem-Est occupée et l'aggravation de la situation humanitaire en Cisjordanie, sous l'effet du mur de séparation, des barrages militaires et des restrictions de circulation imposées par Israël.

Au terme de cinq jours de travaux, les participants ont dénoncé l'approbation de nouveaux projets de colonisation à Jérusalem-Est, les politiques de judaïsation de la ville, les atteintes aux lieux saints, les démolitions de logements palestiniens ainsi que les mesures visant à modifier son statut historique et juridique, estimant que ces pratiques constituent de graves violations du droit international.

Le communiqué affirme que le mur de séparation, les postes de contrôle militaires et les portes installées par Israël constituent un système de ségrégation entravant la liberté de circulation, le développement économique et la vie quotidienne des Palestiniens. Les États membres des Nations unies sont appelés à passer des condamnations politiques à des mesures contraignantes conformes à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en 2024.

La conférence a également condamné les décisions israéliennes de créer de nouvelles colonies et de poursuivre l'expansion des implantations existantes en Cisjordanie occupée. Elle a réaffirmé la nullité de toutes les mesures visant à reclasser les terres palestiniennes, en particulier celles situées dans les zones classées « C », considérant qu'elles s'inscrivent dans une politique d'an-

nexion de facto des territoires palestiniens occupés.

Les participants ont rejeté les projets de partition de la bande de Gaza, notamment le plan dit de la « zone jaune », qu'ils considèrent comme un instrument de contrôle militaire et de déplacement forcé de la population. Ils ont demandé la mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu, le retrait complet des forces israéliennes de Gaza, la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire, le lancement de la reconstruction et le rejet de toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens, dans la perspective d'un processus politique conduisant à la création de l'État de Palestine.

Le communiqué exprime également sa vive préoccupation face au déplacement forcé de plus de 40 000 réfugiés palestiniens des camps du nord de la Cisjordanie, qualifié de nettoyage ethnique, ainsi qu'au déplacement de la grande majorité de la population de Gaza. Il appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre des mesures dissuasives et à assurer une protection internationale immédiate au peuple palestinien et aux camps de réfugiés.

Les participants ont souligné le rôle indispensable de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et appelé à un financement durable afin de garantir la poursuite de ses services. Ils ont condamné les mesures israéliennes visant à entraver son action, notamment la fermeture de son siège à Jérusalem-Est, les atteintes à ses installations et les tentatives de remise en cause de son mandat, exhortant les Nations unies et les États donateurs à renforcer leur soutien politique et financier à l'Agence.

La conférence a appelé la communauté internationale à imposer des sanctions aux milices de colons et aux responsables israéliens, à mettre fin à l'impunité et à assurer une protection internationale au peuple palestinien. Elle a salué les sanctions déjà adoptées par plusieurs pays contre des colons extrémistes et des responsables soutenant la colonisation, invitant d'autres États à prendre des mesures similaires afin de faire respecter le droit international.

Enfin, le communiqué exprime son inquiétude face aux violations commises à l'encontre de plus de 9 500 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. La conférence a également adopté le rapport et les recommandations de la 93e session du Conseil des affaires éducatives des Palestiniens et décidé de tenir sa 116e session au siège de la Ligue des États arabes, au Caire, en décembre 2026.

UN PALESTINIEN SUCCOMBE À SES BLESSURES APRÈS UNE FRAPPE SIONISTE À DEIR AL-BALAH

Un Palestinien est tombé en



martyr, hier, des suites de blessures subies lors d'une frappe menée par l'armée israélienne sur la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza.

Des sources médicales dans l'enclave ont indiqué que Mohammad Islam est mort après avoir été grièvement blessé lors d'un bombardement aérien israélien ayant visé Deir al-Balah dans la matinée.

Depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza, les frappes israéliennes se poursuivent quotidiennement sur plusieurs secteurs de l'enclave, faisant un lourd bilan de victimes civiles et aggravant une crise humanitaire déjà sans précédent.

L'ARMÉE SIONISTE PREND D'ASSAUT UN CENTRE DE L'UNRWA AU NORD D'AL QUOD-EST ET DÉTIENT DES MEMBRES DU PERSONNEL

Les forces israéliennes ont pris d'assaut, lundi, le centre de formation de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans le camp de réfugiés de Qalandia, au nord de Jérusalem-Est occupée, et ont détenu des membres du personnel à l'intérieur du site, a indiqué le gouvernorat de Jérusalem.

Dans un communiqué, le gouvernorat a déclaré que les forces israéliennes ont pris d'assaut le centre, tiré des grenades lacrymogènes et retenu le personnel enseignant et administratif à l'intérieur de l'une de ses salles.

Les forces israéliennes sont également montées sur le toit du bâtiment du comité local du camp, a-t-il ajouté. L'armée israélienne avait mené un raid dans le camp de Qalandia dans la nuit de dimanche à lundi, déployant des forces dans plusieurs quartiers et tirant massivement des grenades assourdiss-

santes et des gaz lacrymogènes, provoquant un incendie, selon le gouvernorat. Ce raid intervient environ six semaines après que le gouvernorat de Jérusalem a mis en garde contre un plan israélien visant à démolir le centre de formation de l'UNRWA à Qalandia. Le 11 juin, le gouvernorat a indiqué que les autorités municipales israéliennes faisaient avancer un projet de construction d'un nouveau complexe éducatif sur un terrain appartenant au centre.

Le centre accueille environ 350 étudiants âgés de 15 à 19 ans et est construit sur un terrain mis à la disposition de l'agence onusienne par le gouvernement jordanien avant qu'Israël n'occupe la Cisjordanie en 1967, selon l'UNRWA. Les Palestiniens accusent Israël de s'emparer de leurs terres et de saper les institutions palestiniennes et internationales opérant à Jérusalem-Est dans le cadre de ses efforts visant à consolider son occupation de la ville et à en modifier le caractère démographique et culturel. Les autorités israéliennes ont procédé à 341 démolitions au cours du premier semestre de cette année, détruisant 740 structures palestiniennes et affectant 923 Palestiniens, selon la Commission de résistance à la colonisation et au mur.

L'ARMÉE DE L'OCCUPATION NOTIFIE LA SAISIE DE TERRES À L'EST DE RAMALLAH POUR UNE ROUTE MILITAIRE

La municipalité de Deir Dibwan, à l'est de Ramallah, a annoncé avoir reçu deux ordres militaires émis par les autorités israéliennes prévoyant la réquisition de parcelles de terres appartenant à des habitants de la localité ainsi que l'ouverture d'une route à usage militaire.

Dans un communiqué, la municipalité a indiqué que les ordres concernent plusieurs secteurs cadastraux et parcelles privées. Elle a appelé les propriétaires des terrains visés à se présenter d'urgence auprès de ses services afin d'engager les procédures juridiques nécessaires et de déposer des recours, précisant que le délai pour contester ces décisions est limité à sept jours à compter de leur notification.

Elle a ajouté que ses équipes procèdent actuellement au recensement des terrains concernés et prennent contact avec leurs propriétaires en vue de coordonner les démarches légales. Selon la municipalité, cette mesure s'inscrit dans un contexte de multiplication des ordres israéliens de « réquisition temporaire » de terres palestiniennes pour des motifs militaires. D'après la Commission palestinienne de la résistance au mur et à la colonisation, ces ordres sont fréquemment utilisés pour ouvrir des routes militaires desservant les colonies israéliennes et favoriser leur expansion.

Dans son dernier rapport, la Commission indique que les autorités israéliennes ont émis, au cours du premier semestre de cette année, des dizaines d'ordres militaires visant plusieurs centaines de dounams de terres palestiniennes, conduisant à la création de routes militaires, de zones tampons et d'infrastructures liées au développement des colonies.

Les autorités israéliennes recourent régulièrement à des ordres militaires de « réquisition temporaire » de terres palestiniennes en Cisjordanie. Selon les autorités palestiniennes, ces mesures servent fréquemment à aménager des routes et des infrastructures destinées aux colonies israéliennes, dont l'expansion est considérée comme illégale au regard du droit international.

TROUVER SON ÉQUILIBRE MENTAL

La clé d'une vie saine et heureuse

Dans notre société moderne, où le rythme effréné de la vie quotidienne et les pressions constantes peuvent peser lourdement sur nos esprits, trouver et maintenir un équilibre mental est devenu plus crucial que jamais.

Cet équilibre, souvent considéré comme la pierre angulaire du bien-être, joue un rôle fondamental dans la poursuite d'une vie saine et heureuse. Mais comment y parvenir dans un monde si souvent perturbé ? Explorons les stratégies et les habitudes qui peuvent aider à renforcer notre santé mentale et, par conséquent, améliorer notre qualité de vie.

L'IMPORTANCE DE L'ÉQUILIBRE MENTAL
La santé mentale ne se limite pas à l'absence de troubles psychologiques ; elle englobe un état de bien-être général où l'individu peut réaliser son potentiel, faire face aux stress normaux de la vie, travailler de manière productive et contribuer à sa communauté. Un bon équilibre mental influence positivement notre santé physique, nos relations



interpersonnelles, et notre capacité à mener une vie épanouissante.

STRATÉGIES POUR RENFORCER L'ÉQUILIBRE MENTAL
Adopter des habitudes de vie saines
Exercice régulier : l'activité physique libère des endorphines, les hormones du bien-être, et aide à réduire les niveaux de stress.
Alimentation équilibrée : une alimentation riche en nutriments essentiels soutient non seulement la santé physique mais aussi la santé mentale.
Sommeil suffisant : un sommeil réparateur est vital pour le bon fonctionnement cognitif et émotionnel.

PRATIQUER LA PLEINE CONSCIENCE ET LA MÉDITATION

Méditation : des pratiques telles que la méditation de pleine conscience peuvent aider à réduire le stress et l'anxiété, tout en améliorant la concentration et la clarté mentale.
Respiration consciente : des exercices de respiration peuvent être utilisés pour calmer l'esprit et améliorer la gestion des émotions.

ÉTABLIR DES RELATIONS POSITIVES
Soutien social : entretenir des relations avec des amis et la famille offre un soutien émotionnel essentiel.

Écoute et communication : pratiquer une communication ouverte et honnête renforce les liens et la compréhension mutuelle.

GESTION DU STRESS
Organisation et planification : gérer son temps efficacement réduit le sentiment de débordement et de stress.
Activités relaxantes : intégrer des activités relaxantes, comme la lecture, les loisirs créatifs, ou passer du temps dans la nature, peut aider à détendre l'esprit.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
Fixer des objectifs réalistes : avoir des objectifs clairs et atteignables peut donner un sens et une direction à la vie.
Apprentissage continu : apprendre de nouvelles compétences ou poursuivre des intérêts personnels enrichit la vie et maintient l'esprit actif.

RECONNAÎTRE LES SIGNES DE DÉSÉQUILIBRE
Il est crucial de reconnaître les signes d'un déséquilibre mental, comme l'irritabilité excessive, la fatigue persistante, les troubles du sommeil, ou une diminution de l'intérêt pour les activités autrefois appréciées. Chercher de l'aide auprès de professionnels de la santé mentale est une étape importante vers le maintien de l'équilibre.

PRENDRE SOIN DE VOS PIEDS
Prévenir et traiter la mycose pendant l'été

L'été est synonyme de chaleur, de baignades et de sandales. Cependant, cette période de l'année présente également un risque accru de mycose des pieds. Aussi connue sous le nom de pied d'athlète, cette infection fongique peut causer des démangeaisons, des rougeurs et des fissures douloureuses. Voici comment prévenir et traiter cette affection courante. La prévention est la clé pour éviter la mycose des pieds. En été, la chaleur et l'humidité créent un environnement propice à la prolifération des champignons.

COMMENT PRÉVENIR ET TRAITER LES AMPOULES AUX PIEDS EN ÉTÉ ?

Voici quelques conseils pour garder vos pieds sains :
Hygiène rigoureuse : lavez vos pieds quotidiennement avec de l'eau et du savon, puis séchez-les soigneusement, en insistant entre les orteils.
Chaussures adaptées : Portez des chaussures ouvertes ou des sandales pour permettre à vos pieds de respirer. Évitez les chaussures fermées et les chaussettes synthétiques qui retiennent la transpiration.
Protection dans les lieux publics : portez des tongs ou des sandales dans les douches publiques, les piscines et les vestiaires pour éviter le contact direct avec le sol.
Changement de chaussettes : Changez de chaussettes quotidiennement, voire plus souvent si vous transpirez beaucoup.

TRAITEMENT

Si malgré toutes vos précautions vous développez une mycose des pieds, il est essentiel de la traiter rapidement pour éviter qu'elle ne s'aggrave.

Voici quelques mesures à suivre :
Produits antifongiques : Utilisez des crèmes, des poudres ou des sprays antifongiques disponibles en pharmacie. Appliquez-les selon les recommandations jusqu'à disparition complète des symptômes.
Hygiène continue : Maintenez une bonne hygiène des pieds tout au long du traitement et au-delà pour prévenir les récives.
Consultation médicale : Si les symptômes persistent malgré le traitement, consultez un médecin. Un traitement plus fort ou une prescription peut être nécessaire.
En conclusion, prendre soin de vos pieds pendant l'été demande un peu d'attention et de prévention.

La chrononutrition, que manger à quelle heure ?

La chrono-nutrition est une approche alimentaire qui propose d'adapter ses repas aux rythmes biologiques naturels du corps. En d'autres termes, il s'agit de manger les bons aliments au bon moment de la journée pour optimiser l'assimilation des nutriments, favoriser la digestion et améliorer la santé globale.

LES PRINCIPES DE LA CHRONONUTRITION
La chrononutrition se base sur le fait que notre corps n'a pas les mêmes besoins nutritionnels tout au long de la journée. En effet, notre horloge interne, ou cycle circadien, influence la sécrétion d'hormones qui régulent la digestion, le métabolisme et la sensation de faim. Selon les principes de la chrononutrition, il est important de privilégier les aliments riches en protéines et en glucides complexes le matin, pour fournir à l'organisme l'énergie nécessaire pour démarrer la journée. Le déjeuner doit être plus léger et riche en fibres, tandis que le dîner doit être

composé d'aliments faciles à digérer, tels que des protéines maigres et des légumes.

QUE MANGER, À QUELLE HEURE ?

Petit-déjeuner (7h00 - 9h00) : des œufs, du fromage, du yaourt grec, des fruits, des flocons d'avoine ou du pain complet ;
Collation matinale (10h00 - 11h00) : des fruits, des noix, des graines ou un yaourt ;
Déjeuner (12h00 - 14h00) : une salade composée, une soupe, des légumes cuits ou grillés, du poisson ou de la viande maigre ;
Collation gourmande (16h00 - 17h00) : un morceau de chocolat noir, des fruits secs ou un biscuit fait maison ;
Dîner (19h00 - 20h00) : du poisson, des légumes cuits ou grillés, des œufs ou du tofu.

LES AVANTAGES DE LA CHRONONUTRITION

La chrono-nutrition présente de nombreux avantages potentiels pour la santé, notamment :

Perte de poids : la chrononutrition améliore l'assimilation des nutriments et une sensation de satiété accrue, qui peut aider à perdre du poids et à le stabiliser dans le temps.
Amélioration de la digestion : en mangeant les aliments au bon moment, la chrono-nutrition peut contribuer à améliorer la digestion et à réduire les troubles digestifs tels que la constipation, les ballonnements et les brûlures d'estomac.
Augmentation de l'énergie : la chrononutrition fournit à l'organisme les nutriments dont il a besoin au bon moment, il peut aider à augmenter le niveau d'énergie et à réduire la fatigue.
La chrononutrition est une approche alimentaire prometteuse qui propose d'adapter ses repas aux rythmes biologiques naturels du corps. Bien que des recherches supplémentaires soient nécessaires pour confirmer tous ses bienfaits potentiels, la chrono-nutrition peut être une option intéressante pour les personnes qui souhaitent améliorer leur santé et leur bien-être de manière durable.

Voici pourquoi il est essentiel de porter des lunettes de soleil !

Les lunettes de soleil ne sont pas seulement un accessoire de mode, elles sont censées protéger les yeux contre les rayons UV. Plusieurs spécialistes des yeux (ophtalmologue, orthoptiste, opticien...) nous expliquent pourquoi il est indispensable de porter des lunettes de soleil adaptées quand vous êtes en extérieur.

CONTRE QUOI PROTÈGENT LES LUNETTES DE SOLEIL ?

En plus de protéger les yeux contre les rayons UV, les lunettes de soleil couvrent la fine peau qui entoure les yeux,

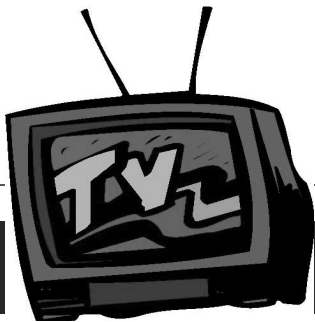
“ce qui réduit le risque de développer des rides, ridules et même un cancer de la peau”, signale Michelle Holmes, optométriste à Santa Monica (Etats-Unis). Pour le Dr Bryce St. Clair, professeur en ophtalmologie au Wilmer Eye Institute, à Bethesda (Etats-Unis). Il est important de rappeler que les lunettes de soleil protègent les structures internes de l'œil mais aussi les zones qui l'entourent. “Les lunettes de soleil font barrage aux rayons UV et au vent, ce qui empêche la formation de pinguécula*”, précise le Dr St. Clair. “Elles protègent aussi contre les

cancers de la peau des paupières, évitent l'aggravation de la cataracte, de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et bien d'autres problèmes au niveau des yeux”.

COMMENT BIEN CHOISIR SES LUNETTES DE SOLEIL ?

Toutes les lunettes de soleil que l'on trouve dans le commerce ne protègent pas des méfaits des rayons UV. Au moment d'acheter vos lunettes de soleil, ne regardez pas uniquement l'esthétique mais aussi leur indice de protection contre les UV. Les experts recom-

mandent de choisir des lunettes de soleil 100% anti-UV (UVA et UVB), dotées de verres polarisés pour réduire le risque d'éblouissement. La taille de la paire de lunettes est également importante. Vos lunettes de soleil doivent être confortables et ne pas vous blesser quand elles sont portées. Si elles sont trop grandes ou trop petites, elles ne vous protégeront pas du soleil de façon optimale. Enfin, les verres doivent bien couvrir les yeux. Certains modèles tendance en ce moment sont équipés de verres si petits qu'ils ne couvrent pas les yeux en totalité.



Selection du jour

TF1

20h10

Le Transporteur 2

Avec Jason Statham, François Berléand, Amber Valletta, Hunter Clary, Alessandro Gassman, Matthew Modine, Jason Flemyng, Kate Nauta, Keith David, Shannon Briggs, Jeff Chase, Gregg Weiner, Tim Ware, Andy Horne, Alessandro Gassmann

À Miami, pour dépanner un ami en vacances, Frank Martin doit conduire un enfant à l'école pendant quelques jours. Mais parce que le père du jeune Jack est désormais haut responsable de la lutte antidrogue, Frank se retrouve bien malgré lui au coeur d'un incroyable complot. Un génie scientifique au service du plus puissant des cartels a inoculé un virus mortel à l'enfant. Et ce n'est que la première étape d'un plan machiavélique qui vise à contaminer tous ceux qui entravent le commerce de la drogue...

5
20h05

La mariée était en noir

Avec Jeanne Moreau, Michel Bouquet, Jean-Claude Brialy, Michael Lonsdale, Charles Denner, Claude Rich, Daniel Boulanger, Serge Rousseau, Alexandra Stewart, Luce Fabiole, Sylvine Delannoy, Christophe Bruno, Jacques Robiolles

Julie Kohler vient de rater son suicide. La jeune femme part sur la Côte d'Azur et se rend aux fiançailles de Bliss, où elle fait la connaissance de Corey, témoin du futur marié. Elle attire Bliss sur le balcon et le pousse dans le vide. Puis Julie rencontre Coral, un petit employé de bureau alcoolique. Elle accepte de venir chez lui et l'empoisonne. C'est ensuite au tour de Morane, industriel et politicien ambitieux. Julie se fait passer pour l'institutrice de son fils, enferme l'industriel dans un réduit et bouche l'arrivée d'air avec du ruban adhésif. Avant de mourir, Morane a droit à des explications.

france
2

20h10

Rendez-vous en terre inconnue

Présenté par : Frédéric Lopez

Pour ce nouvel épisode exceptionnel, à l'occasion des 20 ans de «Rendez-vous en terre inconnue», c'est Frédéric Lopez qui s'est envolé - une dernière fois - aux côtés de Kendji Girac. Direction : les plaines désertiques du nord-ouest du Kenya, terre du peuple Turkana. Sur les rives du plus grand lac salé d'Afrique, ils vont découvrir des familles aux choix de vie qui force l'admiration, animées d'un courage et d'une résilience hors norme. Les Turkana sont des éleveurs de chèvres, de vaches et de dromadaires, qui peuplent l'une des régions les plus hostiles du Kenya. Une terre aride et infertile.

france
3

20h10

OPJ

Avec Yaëlle Trules, Antoine Stip, Nathan Dellemme, Marielle Karabeu, Mona Claude, Laurent Robert, Thierry Godard, Kawsie Chandra, Terence Telle, Anaëlle Latchimy

Victor Chance, détective privé un peu dépassé, est entraîné dans une affaire aussi troublante qu'inattendue. Engagé pour surveiller un haras appartenant à la famille Bruneval, Victor assiste, aux côtés de sa fille, Lucie, au meurtre d'un homme mystérieux grâce à des caméras qu'il a illégalement installées dans le centre équestre. Avec sa fille, il est le seul à avoir vu le tueur et pourrait donc bien être en danger.



6

20h10

Zone interdite

Présenté par : Ophélie Meunier

On rêve tous de vacances au soleil à petit prix. Pour cela, de plus en plus de Français se tournent vers les nouvelles destinations stars de la Méditerranée. Comme la Turquie, paradis des hôtels all inclusive, l'Albanie et ses road trips hors des sentiers battus, ou encore le Monténégro, nouvel eldorado de la fête les pieds dans l'eau. Trois destinations qui promettent soleil, plages de rêve et bons plans. Mais que valent-elles réellement ?

W9
20h25

Les 20 chansons de comédie musicale préférées des Français

Présenté par : Jérôme Anthony

«Je te donne», «4 mots sur un piano», «Au bout de mes rêves» ou encore «Là-bas»...

Découvrez l'histoire de 20 chansons intemporelles de Jean-Jacques Goldman à travers un grand classement Ifop. Derrière ces musiques se cachent des amitiés, des convictions et des tubes en quantité, mais surtout un artiste discret, talentueux et aimé de tous, un artiste qui a vendu 28 millions d'albums en France et qui, depuis dix ans, trône les premières places des personnalités préférées des Français. Bien sûr, la plupart de ces tubes nous donnent envie de danser, mais lequel a su conquérir le coeur des Français et sera classé numéro 1 ?

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Edition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

159 LA CULTURE du café au Brésil, au Kenya, en Colombie et au Vietnam utilise 159 substances actives. 59 % sont carrément interdites d'utilisation dans l'Union européenne (UE).

DÉSESCALADE ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

Une pause tactique dans une confrontation durable

PAR : SALAH LAKOUES

La décision de Donald Trump de suspendre les frappes contre l'Iran marque un tournant majeur dans la confrontation entre Washington et Téhéran. Loin de traduire une victoire diplomatique ou une capitulation de l'un des deux camps, ce recul met surtout en lumière les limites de la puissance militaire face aux réalités de la géopolitique contemporaine. Malgré une supériorité militaire incontestable, les États-Unis se sont heurtés à un adversaire capable d'imposer un coût stratégique élevé grâce à sa position géographique, à ses capacités de dissuasion asymétrique et au rôle central du détroit d'Ormuz dans la sécurité énergétique mondiale. En suspendant, au moins temporairement, l'escalade militaire, Donald Trump reconnaît implicitement qu'une victoire sur le champ de bataille ne garantirait ni la stabilité régionale ni la protection durable des intérêts américains. Une guerre prolongée risquerait d'entraîner une flambée des prix du pétrole, de fragiliser l'économie mondiale, d'exposer les alliés des États-Unis à une crise durable et d'ouvrir plusieurs fronts régionaux difficiles à contrôler. Ce choix apparaît ainsi moins comme un renoncement que comme un recalibrage stratégique destiné à préserver les marges de manœuvre américaines.

C'est dans ce contexte que la séquence actuelle entre Washington et Téhéran doit être interprétée comme une désescalade tactique plutôt que comme le prélude à un règlement durable. La baisse brutale des prix du pétrole traduit moins une amélioration structurelle de la situation qu'un répit dans la confrontation, alors que les principaux acteurs testent simultanément les limites de la pression militaire, de la négociation et de la dissuasion. Autrement dit, les marchés anticipent une détente, mais cette dernière demeure suspendue à des équilibres politiques et stratégiques particulièrement fragiles.

Le premier élément à souligner est le lien direct entre la conflictualité régionale et les anticipations des marchés énergétiques. Dès que les frappes cessent, même temporairement, les opérateurs réévaluent la prime de risque incorporée au prix du baril, ce qui explique la baisse rapide des cours. Cette réaction ne signifie cependant pas que le danger a disparu. Elle indique simplement que le scénario d'une interruption immédiate des approvisionnements paraît, à cet instant, moins probable. Le pétrole devient ainsi moins un simple indicateur économique qu'un véritable baromètre de la tension géopolitique. Le cœur



stratégique du dossier demeure le détroit d'Ormuz. Bien plus qu'un simple couloir maritime, il constitue l'un des principaux points de vulnérabilité de l'économie mondiale. Toute perturbation de son fonctionnement provoquerait une hausse immédiate des coûts de transport, des primes d'assurance maritime et des coûts d'approvisionnement, avec des répercussions en chaîne sur l'inflation mondiale et la confiance des investisseurs. Chaque accalmie autour de l'Iran est donc interprétée à travers la sécurité de ce corridor stratégique. Les marchés ne réagissent pas à la paix elle-même, mais à la probabilité que les flux énergétiques mondiaux puissent continuer sans interruption majeure.

Dans ce contexte, le rapport de force entre les États-Unis et l'Iran demeure profondément asymétrique tout en étant marqué par une interdépendance stratégique. Washington conserve une supériorité militaire, financière et diplomatique incontestable. Téhéran, en revanche, dispose d'importants leviers asymétriques grâce à sa position géographique, à son influence sur plusieurs réseaux régionaux et à sa capacité à accroître le coût politique et économique d'une escalade. Cette situation crée une forme de dissuasion réciproque dans laquelle aucun des deux acteurs ne peut imposer aisément une victoire décisive. La suspension des frappes apparaît dès lors comme une phase de recalibrage stratégique, chaque camp cherchant à

améliorer son rapport de force avant une éventuelle reprise des négociations ou des pressions. Cette logique de recalibrage n'annonce toutefois pas nécessairement une stabilisation durable. Elle peut, au contraire, ouvrir la voie à une conflictualité plus diffuse, plus longue et plus imprévisible. Les États-Unis cherchent à éviter les coûts d'une guerre ouverte tout en maintenant une pression maximale sur Téhéran. L'Iran, de son côté, tente d'obtenir un allègement des contraintes internationales sans renoncer à ses principaux instruments de pression.

Dans ces conditions, la négociation devient le prolongement du rapport de force par d'autres moyens, davantage qu'un véritable dépassement de celui-ci. Une pause militaire ne saurait donc être assimilée à une détente stratégique. La crise dépasse par ailleurs largement le cadre des relations bilatérales entre Washington et Téhéran.

Elle s'inscrit dans un espace régional où interagissent les États du Golfe, les acteurs armés non étatiques, les grandes routes maritimes et les principales puissances économiques mondiales. Les monarchies du Golfe ont un intérêt évident à éviter une escalade prolongée susceptible de compromettre leurs exportations d'hydrocarbures, leur stabilité intérieure et leur attractivité économique. Elles demeurent néanmoins tributaires d'une confrontation dont elles ne maîtrisent ni le rythme ni les modalités. Les groupes alliés à l'Iran prolongent,

quant à eux, cette logique de pression indirecte en multipliant les foyers potentiels de tension. Le conflit prend ainsi la forme d'un système d'interactions imbriquées où un incident local peut produire, en quelques heures, des conséquences économiques mondiales.

La position de la Chine s'inscrit également dans cette logique. Pékin ne cherche pas nécessairement à apparaître comme le principal médiateur de la crise. Son intérêt fondamental réside avant tout dans la continuité des approvisionnements énergétiques et dans la préservation de la stabilité commerciale du Golfe. Son attitude relève donc d'un pragmatisme stratégique : favoriser un environnement suffisamment stable pour garantir ses intérêts économiques, sans s'impliquer directement dans la confrontation.

Cette posture illustre l'évolution du système international, où les crises du Moyen-Orient sont désormais indissociables des enjeux de sécurité énergétique, de commerce mondial et de stabilité financière.

Enfin, cette séquence confirme que les marchés interprètent avant tout les événements géopolitiques en termes de probabilités et de niveaux de risque. Un cessez-le-feu, même partiel, suffit à faire diminuer les cours du brut, mais cette tendance peut rapidement s'inverser dès que les conditions de sécurité apparaissent plus incertaines. Les investisseurs ne jugent pas la valeur politique d'un accord ; ils évaluent sa capacité à préserver durablement les flux énergétiques mondiaux. Dès que cette confiance s'érode, la volatilité réapparaît presque instantanément. Le pétrole devient ainsi le reflet immédiat de l'incertitude stratégique.

En définitive, cette crise illustre l'architecture classique des conflits contemporains : une grande puissance militaire, un acteur régional capable d'exercer une dissuasion asymétrique, un espace maritime d'importance vitale et des marchés financiers qui amplifient instantanément chaque évolution stratégique. La désescalade observée est bien réelle, mais elle demeure conditionnelle, réversible et politiquement inachevée.

Elle peut se prolonger pendant plusieurs semaines, voire davantage, sans pour autant déboucher sur une paix durable. Tant que le statut stratégique du détroit d'Ormuz, les équilibres militaires régionaux et les paramètres de la négociation entre Washington et Téhéran resteront irrésolus, le système demeurera exposé à une reprise rapide des tensions. La crise ne disparaît pas : elle change simplement d'intensité et de rythme.

S. L.

Post scriptum

PAR : B. KHEMIS

L'Algérie accélère sa stratégie d'ancrage économique en Afrique. Au-delà des discours, la mise en œuvre passe par des projets concrets d'infrastructures, une diplomatie économique active et le déploiement d'entreprises nationales sur le continent. L'Algérie devient alors un partenaire incontournable de l'intégration africaine, en commençant par l'Afrique de l'Ouest.

Le pilier de cette ambition repose d'abord sur les infrastructures. Le projet de route reliant l'Algérie à la Mauritanie, constitue l'épine dorsale de cette nouvelle dynamique. En reliant Tindouf à Zouérate, puis en poursuivant vers Nouakchott et Dakar, cet axe vise à désenclaver les régions frontalières, à faciliter la circulation des biens et des personnes et à réduire drastiquement les coûts logistiques.

L'ouverture de postes frontaliers modernes, avec des guichets uniques et des facilitations douanières, accompagne ce chantier. Il ne s'agit plus seulement de tracer une route, mais de créer un véritable corridor économique capable d'irriguer toute la façade ouest-africaine. Pour les opérateurs économiques algériens, cela signifie un accès direct à un marché de plusieurs dizaines de millions de consommateurs, sans passer par les circuits maritimes longs et coûteux. Cette

vision des infrastructures s'inscrit dans la logique plus vaste de l'intégration interafricaine prônée par l'Union africaine et la ZLECAF. L'Algérie se positionne ainsi comme un point d'entrée vers l'Afrique depuis le Nord, et un hub pour les produits et services africains vers la Méditerranée. Le secteur des hydrocarbures reste un vecteur majeur de cette diplomatie économique. Dimanche à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a reçu le ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur du Sénégal, M. Cheikh Niang. La rencontre, en présence du P-DG de Sonatrach M. Nour Eddine Daoudi et des ambassadeurs des deux pays, a permis de passer en revue l'état et les perspectives de coopération dans tous les maillons de la chaîne pétrolière et gazière : exploration, production, développement de champs, raffinage et pétrochimie. Les deux parties ont réaffirmé la solidité des relations de fraternité et leur volonté de hisser le partenariat vers un niveau économique et stratégique. Au cœur des discussions, l'activation du mémorandum d'entente entre Sonatrach et Petrosen, la société nationale sénégalaise des hydrocarbures. L'enjeu est d'ou-

vrir de nouvelles perspectives d'investissement et d'échange d'expertises, notamment à la faveur des nouvelles découvertes gazières au Sénégal. Le ministre Arkab a rappelé que "l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attache une importance particulière au renforcement de la coopération intra-africaine et à la promotion des partenariats Sud-Sud". Il a insisté sur la nécessité de consolider l'action commune au sein de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) pour soutenir la sécurité énergétique du continent, garantir le transfert de technologie et renforcer les capacités africaines. Du côté sénégalais, la volonté est affirmée de bénéficier de l'expertise algérienne, notamment en matière de formation via l'Institut algérien du pétrole (IAP) et dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité industrielle et de la protection de l'environnement.

La diplomatie économique s'appuie aussi sur le secteur privé et public. La participation des entreprises algériennes aux salons interafricains, notamment en Mauritanie, est devenue un rendez-vous régulier. Ces foires sont des vitrines pour faire connaître la production algérienne : matériaux de construction, agroalimentaire,

pharmaceutique, équipements industriels, services et technologies. L'idée est de lever le voile sur le potentiel productif national et de tisser des liens directs avec les importateurs, distributeurs et décideurs ouest-africains. Ces rencontres permettent aussi d'identifier les besoins spécifiques de chaque marché et d'adapter l'offre algérienne. Le gouvernement accompagne cette offensive avec des facilitations pour l'export, le financement et la certification, afin que les produits "Made in Algeria" gagnent en compétitivité dans la région.

Au-delà des intérêts commerciaux, cette offensive répond à une vision politique. L'Algérie considère que la stabilité et la prospérité du continent passent par une intégration économique réelle. En investissant dans les routes, en partageant son expertise énergétique et en ouvrant ses marchés, elle contribue à créer des chaînes de valeur régionales.

Le partenariat avec le Sénégal, la Mauritanie et plus largement l'Afrique de l'Ouest, s'inscrit donc dans une double logique : répondre aux besoins de développement du continent tout en diversifiant l'économie algérienne et en ouvrant de nouveaux débouchés pour ses entreprises.

B. KH.

Corridor Algérie-Mauritanie-Sénégal, le pari algérien pour l'Afrique de l'Ouest